Bulletin municipal 2022

Gallardon

https://www.facebook.com/VilledeGallardon

Carrefour market

Route d'Épernon
28320 GALLARDON
Tél. : 02 37 31 17 02
Fax : 02 37 90 90 58

Horaires d'ouverture :
du Lundi au Samedi
de 9h00 à 19h30 en continu
et le dimanche de 9h00 à 12h30.

24/24 CB — STATION SERVICE — PRESSE — D A B

PHOTOCOPIE — PHOTO — PHOTOMATON

- Idéale pour nettoyer couvertures, couettes, housses, oreillers...
- Lessive hypoallergénique incluse
- Machines sécurisées et bloquées durant le cycle uniquement
- Lave-linge (18 et 8kg) et sèche-linge (18kg) grande capacité
- Lavage rapide (30 minutes) et séchage (à partir de 10 minutes)
- Moyens de paiement multiples : monnayeur, billeteur, CB
- Alerte SMS pour prévenir de la fin du lavage
- Accessible aux personnes à mobilité réduite

24/24

Sommaire

Éditorial
p.3

Informations Administratives
p.5

Budget Communal
p.8

Conseil Municipal
p.13

CCAS
p.14

Informations travaux
p.17

Enfance et Petite enfance
p.20

Information santé
p.24

Associations de parents d'élèves
p.26

Bibliothèque Municipale
p.28

Environnement
p.30

Citoyenneté : droits et devoirs
p.31

Animations municipales
p.34

Associations
p.37

Expression libre
p.56

Directeur de la publication : M. Yves MARIE

Comité de rédaction : Amélie Verde, Yves Marie, Bruno Alamichel, Bernard Delzangles, Nathalie Brossais, Florent Romanet, Jean-François Viollet, Vanessa Glavier, Lydie Bidolie et Mohamed Hai - **Photos :** David Ramolet, mairie

Édition, Conception & Régie Publicitaire :
FFE/Les Editions d'Astorg
15 rue des Sablons - 75116 PARIS
Tél. : 01 41 86 06 06
Email : info@astorg-editions.com

AMBULANCE PHENIX

02 37 26 59 28

07 83 52 44 73

AMBULANCES & VSL * 7J/7 * 24H/24

Côté Réception

Le traiteur de vos envies

Tél. 06.81.89.91.32

Espace Faubourg 64
64 Faubourg de la Bretonnière • 28320 GALLARDON
contact@cote-reception.fr • www.cote-reception.fr

Charpente traditionnelle
Construction ossature bois

LA CHARPENTE COURVILLOISE

entreprise ROUVET depuis 1889

02 37 23 20 59 | contact@lccrouvet.fr
www.lacharpente-courvilloise.com

Édito

Chères Gallardonnaises,

Chers Gallardonnais,

À l'aube de cette nouvelle année et dans une période encore synonyme de difficultés sanitaires importantes avec une pandémie de COVID 19 toujours présente, je souhaite tout d'abord vous présenter mes meilleurs vœux, notamment de santé.

Que 2022 puisse apporter à chacun d'entre vous et à vos proches santé, activité, joies et bonheurs.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, notre salle polyvalente, rue Guy Pouillé, prend de nouveaux atours dans le cadre de son projet de réhabilitation. Celui-ci constitue un projet majeur et emblématique pour notre Commune.

Majeur, de par son ampleur, une quasi remise à neuf, de par son coût et de par le volume de subventions qui a pu être obtenu grâce à un travail opiniâtre des services administratifs communaux.

Emblématique car il symbolise notre volonté d'améliorer notre patrimoine communal dans une logique de développement durable, d'amélioration de la qualité de service offerte à nos concitoyens et de maîtrise des dépenses de fonctionnement. C'est en quelque sorte un cercle vertueux, ainsi le développement d'un chauffage qui utilise la géothermie.

Emblématique également de par son financement, un recours à l'autofinancement, une recherche optimale de subventions et un recours maîtrisé à l'emprunt.

En effet, notre Commune présente depuis de nombreuses années une situation financière saine malgré d'importantes baisses des ressources notamment de celles en provenance de l'Etat. Cette politique qui s'accompagne d'un maintien permanent de nos taux d'imposition (aucune augmentation des taux), résulte avant tout d'une maîtrise quotidienne de nos dépenses de fonctionnement seule en capacité à nous permettre de dégager un autofinancement net qui nous permet d'investir.

Notre démarche d'investissement est forte, régulière et programmée dans le temps. Elle se poursuivra dans les années à venir, citons quelques repères : Enfouissement des réseaux et éclairage public, revitalisation du Centre Bourg, réhabilitation de l'ensemble Mairie – Médiathèque…

Je remercie l'ensemble des responsables d'associations, des bénévoles pour leur engagement quotidien au profit de tous notamment de nos jeunes, et les personnels de la commune qui se mobilisent au quotidien pour rendre les meilleurs services.

Chères Gallardonnaises, Chers Gallardonnais, je vous adresse mes salutations dévouées.

Yves MARIE, Maire de Gallardon

Electricité Générale

B. MILLERE Depuis 1975

Succursale : 3 rue du Pont Rouge – 28130 Maintenon

☎ 06.80.28.87.79

Dépannage 7J/7J

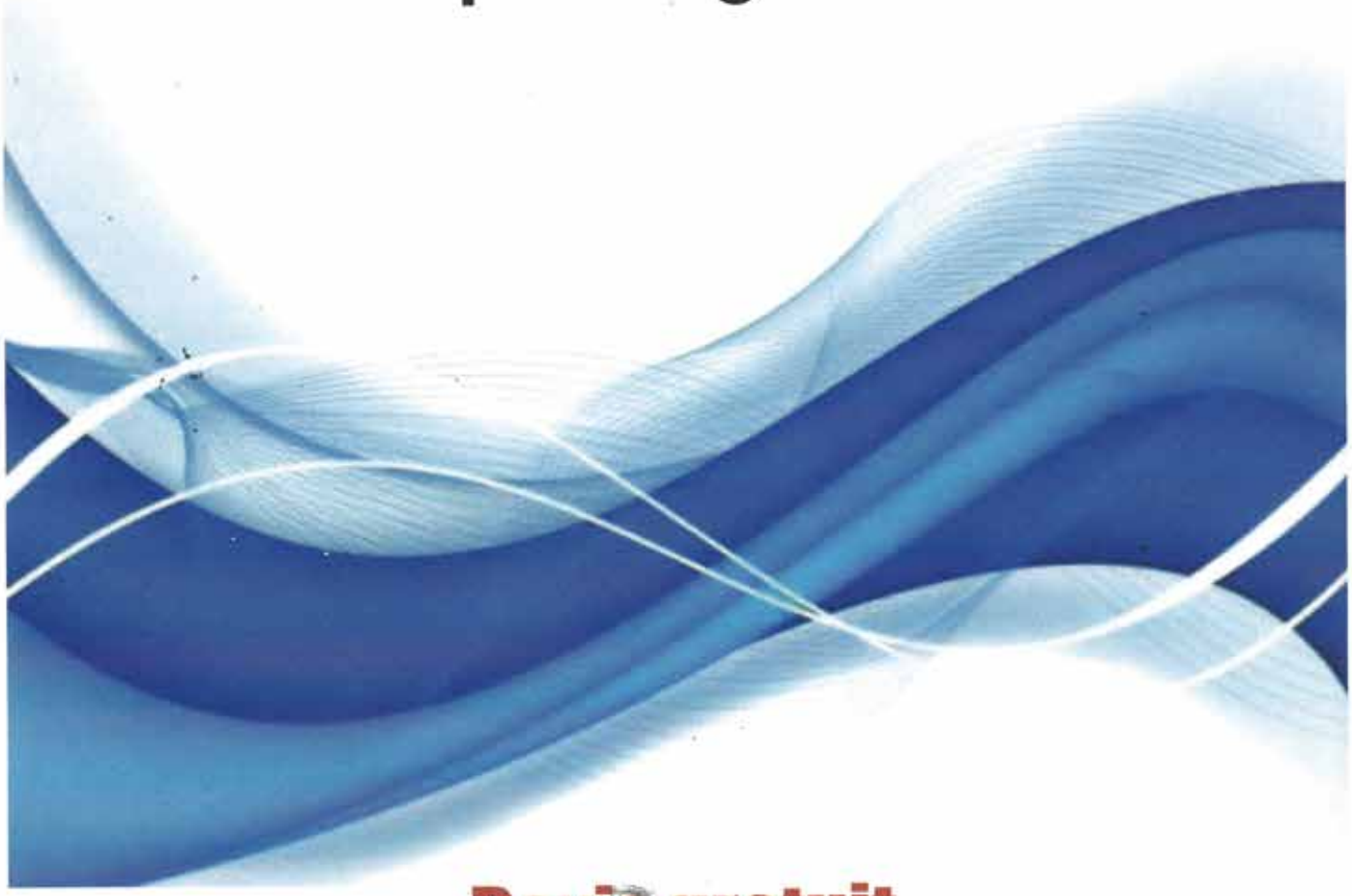

Devis gratuit

Rénovation - Bâtiment - Dépannage - Remise aux normes
Chauffage électrique - Installation de magasins - Entretien
Remise aux normes - Portail électrique - Interphone

RM - 383.170.081.TM-28-

Informations administratives

Informations administratives

MAIRIE DE GALLARDON : Tél. : 02 37 31 40 72 - Fax : 02 37 31 44 42
Mail, nouvelle adresse : mairie@ville-gallardon.fr (ancienne adresse toujours fonctionnelle : mairie.gallardon@wanadoo.fr)

HORAIRES D'OUVERTURE : Le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

HORAIRES DU SERVICE URBANISME : le mardi de 8H30 à 12h00 et de 13H30 à 19h00 et sur rendez-vous jusqu'à 19h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.
Fermé le lundi et le mercredi
Permanence des Adjoints sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h

Pour tout renseignement et location de la Salle Polyvalente et la Salle de Montlouet :
Tél. : 02 37 31 04 24 ou 06 23 02 57 45 (Mme GOUBILY Catherine)

Inscriptions sur les listes électorales

À la mairie du domicile
Pièces à fournir : une pièce d'identité, une preuve de domicile (facture EDF, GDF, VEOLIA, France Télécom...).
Coût : gratuit
Observations : avoir plus de 18 ans et être de nationalité française.
Inscriptions reçues du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours. Pour l'année 2022, le délai d'inscription en ligne est reporté au 2 mars 2022, au 4 mars en mairie
En cas de changement d'adresse, même à l'intérieur de la commune, avertir le service des élections pour rectification de la carte électorale.
Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires et européennes, fournir : une pièce d'identité, un justificatif de domicile, une attestation sur l'honneur sur papier libre attestant jouir des droits civiques tant en France que dans son état d'origine.

Recensement militaire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger) muni de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.
La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.
En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Suppression de l'autorisation de sortie du territoire délivrée aux mineurs

Les autorisations de sortie de territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées depuis le 1er janvier 2013 (circulaire du 20 novembre 2012 n°INTD1237286C).

Un mineur français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte d'identité (pour les pays tels que ceux de l'Union Européenne par exemple). Quelques pays imposent des modalités spécifiques notamment pour les mineurs, il convient de vérifier préalablement les documents demandés, sur l'espace dédié du ministère des affaires étrangères (rubrique « Conseil aux voyageurs ») ou les fiches pays du site www.diplomatie.gouv.fr. Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, le Maroc ou la Suisse peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie de territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre qui n'est pas délivré en Mairie. Par ailleurs, la procédure d'opposition à la sortie de territoire (OST) à titre conservatoire est également modifiée par cette circulaire. Elle permet au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition sans délai à la sortie de France de son enfant dans l'attente d'obtenir une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire.

PM IMMO - L'IMMOBILIERE DE LA GARE

PM

Située dans la ville historique de MAINTENON, notre agence implantée depuis plusieurs années sur le secteur, vous propose de vous aider dans vos projets.

Notre connaissance du marché nous permet de realiser l'estimation de votre bien au juste prix, de le commercialiser et vous assister jusqu'à la signature authentique.

Nous accompagnons également nos acquéreurs dans leurs démarches et études de financement. N'hésitez pas à nous contacter !

Résidence de l'Aqueduc
42, Av. du Gl de Gaulle
28130 MAINTENON
Tél. : 09 54 46 26 56

ESTIMATION
VENTE
LOCATION

SNPI
Premier Syndicat Français de l'Immobilier

E-mail : contact@immo-delagare.com
web : http://www.immo-delagare.com

LES AGENCES UNIES

PLUMETIS

· MERCERIE · LINGERIE · PATCHWORK ·

CONCESSIONNAIRE

EXCLUSIF SINGER

MACHINE À COUDRE - VENTE & RÉPARATION

HORAIRES DU MAGASIN

Mardi - Mercredi - Vendredi :
9h - 12h /15h30 - 19h
Jeudi : 9h - 12h
Samedi : 9h - 12h / 15h - 18h

Nadine Marie - Place de l'église - 28320 GALLARDON
Tél. : 02 37 31 06 72 - E-mail : nadine.marie18@sfr.fr

ADT

ASSAINISSEMENT • DÉMOLITION
TERRASSEMENT
FOURNITURE TERRE ET AGRÉGATS

79 Faubourg de La Bretonnière - 28320 Gallardon
Tél. : 02 37 90 24 28

adtgoulu@gmail.com

Informations administratives

Passeports

Depuis le 26 mai 2009, les passeports sont établis par les mairies disposant du dispositif de délivrance de passeports biométriques.
L'usager peut déposer son dossier dans les mairies dont vous trouverez ci-dessous la liste :

- ANET : 02 37 62 55 25
- AUNEAU : 02 37 31 70 20
- CHARTRES : 02 37 23 40 00
- CHATEAUDUN : 02 37 45 11 91
- CHATEAUNEUF EN THYMERAY : 02 37 51 08 18
- COURVILLE SUR EURE : 02 37 12 07 90
- DREUX : 02 37 38 84 12
- ILLIERS COMBRAY : 02 37 24 00 05
- LUCE : 02 37 25 68 25
- MAINTENON : 02 37 23 00 45
- NOGENT LE ROI : 02 37 51 42 88
- VERNOUILLET : 02 37 62 85 00
- VOVES : 02 37 99 14 95
- EPERNON 02 37 83 40 67
- LUISANT 02 37 88 00 70

Il est conseillé de contacter les mairies pour prendre rendez-vous au préalable.

Budget communal 2021

Les résultats de l'exercice 2020

Lors de sa séance du 23 mars 2021, le Conseil Municipal de Gallardon a adopté le Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2020.

Désormais, le Conseil ne se prononce plus sur les comptes administratifs des services de l'eau potable et de l'assainissement, ces compétences ayant été transférées à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France au 1er janvier 2020.

Le compte administratif établi par section (Fonctionnement et Investissement) récapitule chaque année et pour chaque article budgétaire les montants prévus en dépenses et en recettes, les montants réellement payés et encaissés ainsi que les dépenses et recettes engagées et non payées ou encaissées. Ces derniers éléments sont inscrits en tant que « restes à réaliser », ils sont obligatoirement repris dans le budget suivant.

Pour l'exercice 2020, le compte administratif de la commune se présente comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes	Soldes
Fonctionnement	3 423 195,07 €	4 168 219,22 €	745 024,15 €
Investissement	1 741 912,79 €	1 380 450,22 €	-361 462,57 €
Budget global	**5 165 107,86 €**	**5 548 669,44 €**	**383 561,58 €**

Le solde net global du budget communal à l'issue de l'exercice 2020 s'établit à la somme de 383 561,58 €, soit un résultat en amélioration par rapport à 2019 pour laquelle le résultat s'établissait à 324 105,18 € (Hausse de 59 456,40 €)

A titre de comparaison, ce solde global s'établissait de la façon suivante sur les trois derniers exercices :

	2018	2019	2020
Soldes globaux	332 903,68 €	324 105,18 €	383 561,58 €

Les faits marquants de l'exercice 2020

Un résultat global positif et en amélioration par rapport à celui de 2019, malgré un contexte complexe et inédit du fait de la pandémie de COVID 19. Ce résultat s'inscrit dans la démarche de long terme du Conseil Municipal d'une gestion rigoureuse sans hausse de la fiscalité locale avec pour objectif de développer l'autofinancement pour financer nos investissements.

Sur ces trois derniers exercices, l'évolution de la section de fonctionnement est la suivante :

Pour l'exercice 2020, le compte administratif de la commune se présente comme suit :

Sections	2018	2019	2020
Recettes de fonctionnement	3 782 895,87 €	3 841 962,26 €	4 168 219,22 €
Dépenses de fonctionnement	3 095 695,81 €	3 011 353,46 €	3 423 195,07 €
Soldes de la section de fonctionnement	**687 200,06 €**	**830 608,80 €**	**745 024,15 €**

Un résultat de la section de fonctionnement positif et qui repose en grande partie sur une maîtrise rigoureuse des dépenses. A cet égard, il est à souligner que la hausse importante des dépenses et des recettes de fonctionnement sur 2020 est consécutive aux opérations de transferts à la Communauté de Communes des services de l'eau potable et de l'assainissement à hauteur de 392 836,99 €. Si l'on isole des opérations, le montant des dépenses de fonctionnement 2020 est de 3 030 358,08 € pour 3 011 353,56 € en 2019. De même pour les recettes de fonctionnement qui s'établissent alors à 3 775 382,23 €, le solde restant alors identique.

Un niveau d'investissement élevé malgré le report à 2021 du démarrage des travaux de réhabilitation et d'aménagement des abords de la Salle Polyvalente et le contexte sanitaire évoqué ci-dessus.

Le budget 2021

Adopté par le Conseil Municipal du 13 avril 2021, le budget de la commune pour l'année 2021 se présente comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 834 762,98 €	3 834 762,98 €
Investissement	2 842 547,88 €	2 842 547,88 €
Totaux	**6 677 310,86 €**	**6 677 310,86 €**

Le budget est l'acte annuel qui traduit en chiffres la politique arrêtée par le Conseil Municipal et qui va autoriser de façon limitative les dépenses (Interdiction d'aller au-delà ce qui est prévu au niveau de chaque chapitre) à être payées et l'encaissement des différentes recettes. Le vote du budget est également le moment où le Conseil Municipal fixe par sa délibération le taux des impôts locaux pour l'exercice considéré.

Le budget est séparé en deux sections : La section de fonctionnement pour tout ce qui a trait à la gestion courante de la commune, il en va ainsi des dépenses de personnel et la section d'investissement pour les éléments non récurrents comme les travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente. Il doit être présenté en équilibre comptable au niveau de chacune des deux sections ainsi définies.

Les chiffres clés du budget 2021

Dépenses de fonctionnement		
Chapitres	**Montants**	**% du total**
Charges à caractère général	634 910,00 €	16,56 %
Charges de personnel	1 387 000,00 €	36,17 %
Atténuations de produits	2 000,00 €	0,05 %
Dépenses imprévues	206 856,97 €	5,39 %
Virement à la section d'investissement	354 021,54 €	9,23 %
Opérations d'ordre comptable	90 793,70 €	2,37 %
Autres charges de gestion courante	1 095 108,04 €	28,56 %
Charges financières	51 072,73 €	1,33 %
Charges exceptionnelles	13 000,00 €	0,34 %
Totaux	**3 834 762,98 €**	**100,00 %**

Budget communal 2021

Recettes de fonctionnement		
Chapitres	**Montants**	**% du total**
Report du résultat antérieur	384 424,46 €	10,02 %
Atténuations de charges	21 000,00 €	0,55 %
Opérations d'ordre comptable	90 629,00 €	2,36 %
Produits des services, du domaine et services	275 950,00 €	7,20 %
Impôts et taxes	2 448 871,00 €	63,86 %
Dotations, subventions et participations	591 876,52 €	15,43 %
Autres produits	20 005,00 €	0,52 %
Produits financiers	7,00 €	0,00 %
Produits exceptionnels	2 000,00 €	0,05 %
Totaux	**3 834 762,98 €**	**100,00 %**

Dépenses d'investissement		
Chapitres	**Montants**	**% du total**
Solde d'exécution de la section d'investissement	135 036,65 €	4,75 %
Dépenses imprévues	79 152,03 €	2,78 %
Opérations d'ordre comptable	90 629,00 €	3,19 %
Dotations, fonds divers et réserves	6 000,00 €	0,21 %
Remboursement d'emprunts en capital	156 644,52 €	5,51 %
Immobilisations incorporelles	80 335,00 €	2,83 %
Immobilisations corporelles	598 625,33 €	21,06 %
Immobilisations en cours	1 696 125,35 €	59,67 %
Totaux	**2 842 547,88 €**	**100,00 %**

Recettes d'investissement		
Chapitres	**Montants**	**% du total**
Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	0,00 %
Virement de la section de fonctionnement	354 021,54 €	12,45 %
Produits de cession	1 000,00 €	0,04 %
Opérations d'ordre comptable	90 793,70 €	3,19 %
Dotations - Fonds divers - Participations	501 933,64 €	17,66 %
Subventions d'investissement	944 799,00 €	33,24 %
Emprunt	950 000,00 €	33,42 %
Totaux	**2 847 547,88 €**	**100,00 %**

Les faits marquants du budget 2021

Au niveau de la section de fonctionnement :

- Un budget contraint et cadré par rapport aux résultats de l'année 2020 avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, il présente, de fait, peu d'évolutions par rapport aux budgets antérieurs ;
- Maintien des subventions à la vie associative importante pour une commune comme Gallardon ;
- Maintien des taux de la fiscalité locale conformément aux engagements pris à l'occasion des élections municipales et à la pratique des précédents mandats municipaux (2008/2020). Il est à souligner dans ce domaine que suite à la réforme de la taxe d'habitation, celle-ci est désormais perçue par l'Etat et la Commune bénéficie en contrepartie de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Au niveau de la section d'investissement :

Le budget 2021 se caractérise par les éléments suivants :

- Un volume d'investissement très élevé ;
- Mise en œuvre effective des travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente et d'aménagement de ses abords ;
- La mise en œuvre de travaux d'investissements de proximité permettant d'améliorer le patrimoine communal et les services aux habitants : Réfection de deux courts de tennis, création d'une école de musique, travaux de voirie ou encore la création d'un réseau d'eaux pluviales à Montlouet.

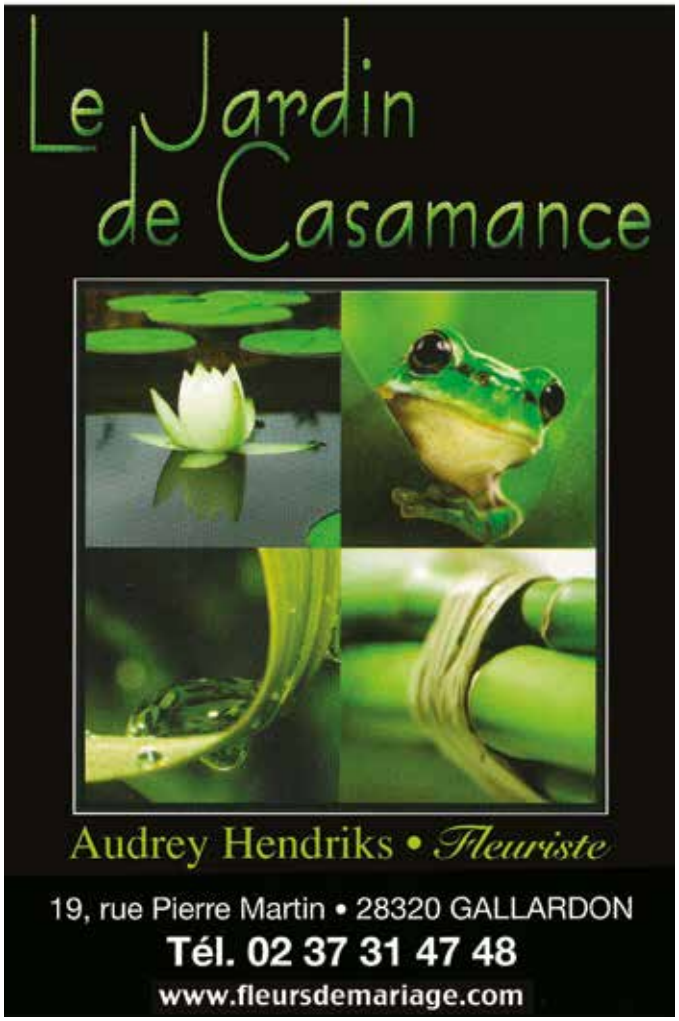

AGENCE DE GALLARDON

Immobilier
Créée en 1978 par Elisabeth Roussel
Estimation gratuite - Achat - Vente - Location

Marilyn Onfroy

10, Place de l'Eglise - 28320 GALLARDON
Tél : 02.37.31.44.79 ou 06.81.25.82.92
E-mail: agencedegallardon@gmail.com
Site internet : wwww.agencedegallardon.com

AG3R IMMOBILIER

EURE & LOIR - SUD YVELINES

Présent depuis plus de 10 ans sur votre secteur

Vous souhaitez **Acheter** ou **Vendre, Louer et faire Gérer** votre bien immobilier en toute sécurité.
Par notre écoute, notre expérience acquise auprès de nos clients, notre équipe dynamique, professionnelle et dévouée, saura vous conseiller.

02 37 27 60 24

ACHAT – VENTE – LOCATION - GESTION

4 rue Saint Jean 28230 EPERNON – www.ag3rimmo.fr
agencedes3rivieres@ag3rimmo.com

AZ - COLOR

LE LAQUAGE SUR ALUMINIUM

www.az-color.fr
02 37 24 94 52
info@az-color.fr

10 Z.A Croix Saint Mathieu
28320 Gallardon

BPS
BORGES PLOMBERIE SERVICES

06.71.53.62.64

CARROSSERIE
RT DESIGN

CARROSSERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES
PERSONNALISATION AUTO-MOTO
MÉCANIQUE

D910 - Les Grands Prés du Gué 28320 YMERAY
06.03.94.44.70
CARROSSERIE.RT.DESIGN@GMAIL.COM

Le Roi Henry

Crêperie, Saladerie, Grillades

Mardi 12h - 14h
Mercredi au Samedi 12h - 14h / 19h - 21h
Dimanche 12h - 14h

6, rue Drouet - 28230 EPERNON
Tél . : 02 37 83 51 18

CYBELE

Institut Guinot

10 place Aristide Briand
28130 Maintenon

02 37 27 13 81

DALO
www.dalo.com

Préaux | Abris vélo | Dais d'accueil | Allées couvertes

13 ZA La croix Saint Mathieu - 28320 Gallardon
02 37 31 01 12 - info@dalo.com

Dossier du Conseil Municipal

Éclairage public

Un habitant nous a interrogé sur l'éclairage public, voici la réponse apportée par M. Le Maire et que nous partageons ici avec l'ensemble de la population. Ce sujet est l'affaire de tous.

Le sujet de l'éclairage public, et d'une éventuelle extinction la nuit, a bien fait l'objet d'un examen par la Commune depuis quelques années.

Plusieurs éléments ont été intégrés dans la réflexion :

- La question de la transition écologique
- La sécurité et le besoin de sécurité
- La question des économies budgétaires
- La pollution lumineuse

Au regard de tous ces points, il est apparu la nécessité de traiter la question. Nous avons donc pris comme objectif de diminuer notre consommation d'énergie et également la pollution lumineuse.

Le sujet relatif à la sécurité, Gallardon étant un bourg centre, exclut quasiment de procéder à une extinction qui serait mal vécue par bon nombre d'habitants. Une extinction partielle, pour les secteurs extérieurs au centre-ville n'aurait pas été acceptée non plus, les habitants concernés ayant le sentiment de n'être pas traités à égalité.

La solution qui a été retenue est de procéder à une rénovation progressive de l'ensemble de notre éclairage public pour le transformer en un système à basse consommation.

Ainsi, l'éclairage public traditionnel est progressivement transformé en éclairage LED, ce qui permet de diviser par sept ou huit la consommation d'énergie de chaque point lumineux. Nous en sommes aujourd'hui à près de la moitié des points lumineux qui sont traités, soit par changement total, soit par changement de la tête du luminaire.

Cette solution permet aussi d'obtenir des éclairages orientés seulement vers le sol, diminuant ainsi sensiblement la pollution lumineuse.

En parallèle, nous installons sur certains secteurs des systèmes d'abaissement de tension sur une plage de la nuit, qui s'ils sont faiblement perceptibles, permettent en surplus de limiter de façon non négligeable la consommation.

Un certain nombre de ces opérations ont également lieu dans le cadre de nos programmes d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, dans les secteurs où c'est possible.

Ces opérations d'enfouissement, qui sont lourdes et s'inscrivent dans un programme de long terme, permettant d'améliorer qualitativement le domaine public, également de sécuriser les raccordements vis-à-vis des événements climatiques. Outre l'hyper centre-ville, les secteurs qui ont bénéficié récemment de ces investissement sont le faubourg de la Bretonnière, la rue de la Fontaine, Baglainval, le lotissement de la Tour, le Bout-d-a Haut à Montlouet, ...

La prochaine opération concernera la rue Basse du Bardet, la rue du Trou au Lièvre, le bas de rue de la Porte de Chartres.

CCAS - Bilan 2020

Durant l'année 2020, et comme les années précédentes, les actions du CCAS ont concerné principalement l'accueil et l'accompagnement du public en difficultés. Les domaines d'action restent trés variés et souvent s'adaptent en fonction de la demande. La crise sanitaire a cependant fortement impacté les manifestations organisées par le CCAS.

LE LOGEMENT

Le parc locatif social géré par la SA Eure et Loir Habitat comprend 227 logements sociaux.
Nombre de demandes de logement déposées : **23** (34 en 2019)
Nombre de logements attribués : **23** (30 en 2019)

La Banque Alimentaire
« Ensemble aidons l'homme à se restaurer »

LES AIDES ALIMENTAIRES

Nombre de colis alimentaires distribués : **20** (20 en 2019). Ces colis sont des produits secs livrés par la Banque Alimentaire de Chartres.
Nombre de bons alimentaires distribués : **17** pour un montant de **610,00 €** (12 pour un montant total de 410,00 € en 2019)

LES AIDES SOCIALES

Le nombre d'aides financiéres essentiellement sollicitées par l'assistante sociale du Conseil Général : 7 demandes pour un total de **1 894.52 €** (6 demandes pour 4 350,00 en 2019).

LES ACTIONS ANNUELLES DU CCAS

Des actions sont proposées annuellement à tous les anciens de notre commune à compter de leur 70e anniversaire.
Au vu de la situation sanitaire, seuls les colis de fin d'année et une participation au gouter de l'EHPAD de Gallardon ont été fait en 2020.

- **Les colis de Noël :** le nombre de colis commandés est de **140** pour 1 personne et 90 pour 2 personnes pour un coût de 4 220,25 € (en 2019, 65 colis simples et 46 colis doubles pour un total de 2 098,79 €).

- **Le goûter de la maison de retraite** a été organisé le 29 décembre 2020 pour 81 résidents. Pour cette manifestation, la boulangerie Vivien DELAUNAY de GALLARDON a été sollicitée pour fournir les viennoiseries : coût total de **94,50€** (231,69 € en 2019).

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS de Gallardon et la Banque Alimentaire travaillent en partenariat afin d'apporter leur soutien à ceux qui le demandent ou qui sont envoyés par l'Assistante Sociale du Conseil Départemental.
En contrepartie le CCAS participe activement à sa collecte annuelle grâce aux Membres Elus du Conseil d'Administration, du Conseil Municipal et aussi à de nombreux bénévoles extérieurs.
- Collecte 2020 : **1 704 kg** récoltés
- Collecte 2019 : **2 037,50 kg** récoltés

Un grand MERCI aux bénévoles qui donnent de leur temps pour nous aider !

L'OBJECTIF DU CCAS est de maintenir la stratégie affichée de soutien direct aux personnes, notamment par le biais des colis et des bons alimentaires, la poursuite des actions de collecte, des actions en faveur des anciens et le développement continu de l'activité de soutien et d'accompagnement.

L'AIDE A LA RECHERCHE D'EMPLOI reste dans les objectifs du CCAS. Un service d'accés à des offres d'emploi est d'ailleurs disponible sur le site de la commune de Gallardon onglet Découverte. (lien : http://www.ville-gallardon.fr/offres-d-emploi).

Des annonces d'emploi, offres de stage et de formation sont également partagées sur la page Facebook à @VilledeGallardon.

REMI + A LA DEMANDE

Afin de compléter l'offre de transport du réseau Rémi, la Région a mis en place un service de transport à la demande. Grâce à ce service, vous pouvez vous déplacer du lundi au samedi entre 9h et 17h à destination de votre chef-lieu d'arrondissement ou de votre chef-lieu de communauté de communes. Le service est assuré par des véhicules adaptés au transport des personnes à mobilité réduite, handicapées, malvoyantes et non-voyantes. Le transport à la demande, simple et adaptable. Pour bénéficier du transport à la demande, il vous suffit de joindre la centrale de réservation au 08 12 04 28 28. Vous pouvez effectuer vos réservations : du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 ; le samedi de 8h30 à 12h30. À noter : les réservations doivent étre effectuées la veille du déplacement avant 17h00. Si vous souhaitez réserver le lundi, pensez à contacter la centrale le samedi avant 10h30 !

Vous avez 70 ans dans l'année, ou plus, et vous souhaitez participer au voyage et au repas annuels ? Venez-vous faire connaitre auprés du CCAS sur les horaires d'ouverture, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
CCAS
HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi : 13H30-18H00
Mardi et jeudi : 8H30-12H00
Mercredi : 8H00-12H00
Vendredi : 8H30-11H30 et de 12H15-16H15.
02 37 90 90 10
ccas.gallardon@orange.fr

PERMANENCE A LA MAISON DES SERVICES SOCIAUX

- Assistante sociale : Le mardi matin et le jeudi aprés-midi sur rendez-vous au 02 37 20 14 42
- Infirmiére PMI : Le jeudi matin sans RDV de 10h à 11h30 - secrétariat : 02 37 20 14 71
- Sage-femme sur rendez-vous au 02 37 20 14 86
- CAF sur RDV au 02 37 27 45 45
- CPAM sur rendez-vous en appelant le 3646
- Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans : Tous les lundis des semaines impaires de 14h à 16h30. Contact : 02 37 36 49 50
- Action Emploi avec ou sans RDV au 02 37 83 71 72. Permanence tous les 15 jours le mardi de 9h30 à 12h00.
- Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) : permanence de la gendarmerie de Maintenon les samedis matins de 9h30 à 12h30 en coeur de ville ou dans les locaux de la Maison des Services Sociaux.
- Energie – Centre Val de Loire : tous les 3e mercredis du mois de 10h à 12h. infos au 02 37 21 32 71
- Relais des Assistantes Maternelles : 06 37 79 11 20 ou ram.gallardon@porteseureliennesidf.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Tous les 3e vendredis du mois de 9h30 à 12h30 – À compter du 16/04/2021.
Sur RDV : joel.grollier@conciliateurdejustice.fr

Documents à votre disposition au CCAS

L'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA)
L'APA est une aide financiére accordée par la MDA, Maison Départementale de l'Autonomie, afin de favoriser le maintien des personnes à domicile ou de participer aux frais des personnes dépendantes vivant en établissement.
Le formulaire de demande d'APA est disponible au CCAS incluant le questionnaire médical.
Pour plus d'information :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10009

PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH) :
La PCH est une compensation pécuniaire versée par la MDA afin de participer aux dépenses liée à la perte de l'autonomie. Elle est destinée à financer les surcoûts liés au handicap, à domicile ou en établissement.
Le formulaire de demande de PCH est disponible au CCAS
Certificat Médical
Note explicative
Demande de carte mobilité inclusion
Pour plus d'information :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14202

AIDE SOCIALE A L'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES
Elle permet de prendre en charge tout ou partie des frais lié à l'hébergement pour les personnes qui ont besoin d'étre aidées.
Les dossiers sont à retirer au CCAS. La demande sera effective que si la personne est déjà en établissement.
Les ressources prises en compte sont : les ressources personnelles, les ressources susceptibles de provenir de l'obligation alimentaire, les ressources de capitaux mobiliers ou immobiliers les revenus soumis à prélévements libératoires.

CCAS - Bilan 2020

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL
Vous pouvez récupérer au CCAS la demande de logement social ainsi que la liste des piéces à fournir. Vous pouvez aussi faire votre demande en ligne. L'unique bailleur social sur Gallardon est la SA Eure-et-Loir Habitat.
Site internet : http://www.elhabitat.fr/
Pour plus d'information, vous pouvez consulter la page : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10007

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE COMPLEMENTAIRE – CMU-C et AIDE AU PAIEMENT D'UNE COMPLEMENTAIRE SANTE - ACS
Le formulaire de demande de CMU-C/ACS est disponible au CCAS.
Pour plus d'information :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10027
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13375

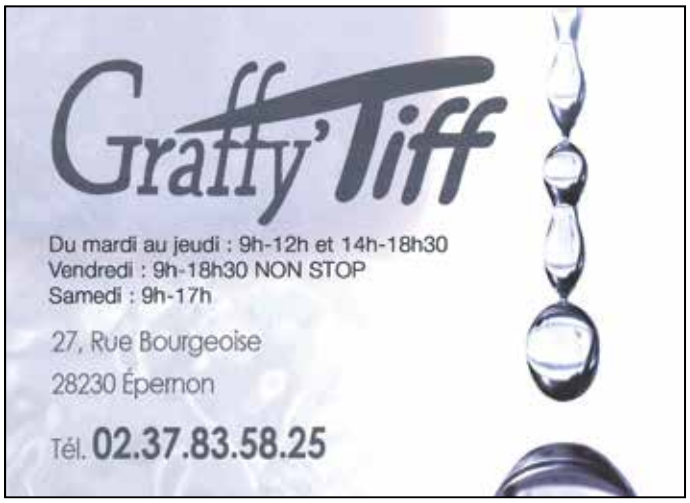

Informations travaux

Montlouet

Malgré les difficultés inhérentes à la situation sanitaire – fonctionnement des entreprises, fournitures et délais de livraison des matériaux – les travaux d'assainissement et de la réfection de l'éclairage public se terminent. Les revêtements de la rue du Bout d'A Haut et de la rue de la Source sont en cours d'achèvement.
Une reunion publique concernant les raccordements assainissement s'est tenue le 9 decembre 21, afin de faciliter les démarches administratives des riverains et d'apporter les informations relatives aux délais d'interventions

Salle polyvalente

Les travaux de ce chantier de grande envergure, lancés depuis la fin avril 2021, se déroulent dans les délais prévus et ce, malgré le contexte sanitaire. La réfection totale de la couverture (isolation – remplacement des ardoises) est terminée. L'isolation et la rénovation des façades sont en cours.l'aménagement intérieur est également bien avancé.
À l'extérieur l'ancien garage Labbé a laissé place à un parking associé à un espace de promenade végétalisé en cours de réalisation. Les abords du Parc des Oseraies seront également restructurés pour mettre en valeur ce site privilégié et apprécié de notre ville. Le parking devant le bâtiment va être repensé afin de le rendre plus accessible et plus sécurisant.

Voirie

Toujours pour donner priorité à la sécurité et au confort de chacun, des aménagements sont prévus sur différents sites

- Élaboration d'un rond-point au carrefour du Mesnil et de la route de Bichailloux
- aménagements de la route de Maintenon, entre le Mesnil et le centre-ville (circulation, vitesse et stationnement)
- Les interventions sur ces sites sont prévues en accord et en partenariat avec le Conseil Départemental
- Adaptation envisagée du stationnement rue du Bout d'A Haut à Montlouet
- Ecole de Musique, qui devrait être opérationnelle en avril 2022. Ces nouveaux locaux permettront une amélioration réelle des enseignements
- Après la remise en état des terrains de tennis, la végétalisation du quatrième terrain est en cours d'aménagement

Les interventions sur ces trois sites sont prévus en accord et en association avec le Conseil Départemental

- amélioration de l'embranchement entre la route de Maintenon et la rue des Cavaliers pour faciliter la circulation des cars scolaires
- modifications de la circulation Chemin de la Cavée à Baglainval
- adaptation envisagée du stationnement rue du Bout d'A Haut à Montlouet

École de musique

Nos services techniques sont toujours pleinement mobilisés pour assumer, avec une totale compétence, la réfection complète et l'aménagement des locaux de la future École de Musique, qui devrait être opérationnelle au 1er semestre 2022. Cette nouvelle structure permettra une amélioration réelle des enseignements dispensés aussi bien en ce qui concerne l'acoustique que le confort de travail.

GROUPE PIGEON

PIGEON GRANULATS CENTRE IDF
Carrière de Villiers le Morhier
Route Départementale 101.3
28130 VILLIERS LE MORHIER
Tél. : 02 37 82 50 82

RGE
QUALIBAT
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR

HAIS SARL

- PLOMBERIE - SANITAIRE
- CHAUFFAGE - RAMONAGE
- COUVERTURE

TÉL: 02.37.31.56.01
SARLHAIS@SFR.FR

13 RUE DES POTERIES
LIEU-DIT: PAMPOL
28700 CHAMPSERU

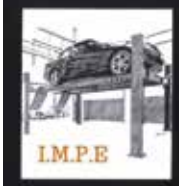

Installation
Maintenance
Pont
Elévateur

Adresse : 47 Rue de Baglainval
28320 GALLARDON

Nicolas Burillo

Tel : 06.19.43.12.20

Mail : impe.burillo@gmail.com

Agrément VGP N° 28 2 18 07 KK

LA BULLE D'O2
BEAUTE - BIEN-ETRE - LA BIOSTHETIQUE

Soins, LPG, Onglerie

Du lundi au jeudi : 9h - 19h
Le vendredi : 9h - 21h, le samedi : 9h - 18h

7 rue Bourgeoise - 28230 Epernon
Tel. : 02 37 83 47 97
labulledo2@orange.fr

LA BIOSTHETIQUE

GUILLERY MOTOCULTURE

Vente et Réparation de Matériels d'espaces verts

Husqvarna

ISEKI

shindaiwa

SNAPPER

69 ROUTE NATIONALE 28210 CHAUDON
02 37 82 35 32
contact@guillerymotoculture.fr
www.guillery-motoculture.fr
Ouvert du mardi au samedi : 8h-12h / 13h30-18h

Informations travaux

Stade

Après la remise en état des terrains de tennis, la végétalisation du quatrième terrain est en cours d'amenagement afin d'agrémenter cet espace de convivialité (tables, bancs, agrées). L'éclairage du terrain de foot a été contrôlé afin d'être pleinement efficace.

Les conseils santé… le Covid et nous…

La situation sanitaire mondiale ne semble pas vouloir épargner notre pays en cette période de fin et de début d année aussi, plus que jamais restons vigilants et respectueux des règles pour protéger notre entourage et nous

- les gestes barrières (masque, distanciation, regroupements)
- le recours à la vaccination pour la protection de tous

Nous pourrions pour les besoins de la cause adopter la devise suivante :
« TOUS POUR UN, UN POUR TOUS »

Les conseils d'hiver du jardinier

- ramassons les feuilles
- protégeons nos fleurs et nos végetaux
- préparons le printemps

L'Eglise, un monument majeur

L'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Gallardon est l'un de nos monuments classés à l'inventaire des monuments historiques. Elle fût classée en 1862.
C'est une responsabilité qui nous incombe de la préserver et de l'entretenir.
Considérant qu'il y'a lieu de mettre œuvre une politique dans la durée, le Conseil Municipal a décidé de s'engager dans un processus de programmation et de consentir un effort financier régulier sur plusieurs années.

Ainsi un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) spécialisé a été recruté pour établir un diagnostic en s'appuyant sur un architecte en chef des monuments historiques. Un programme sur environ quinze ans sera élaboré selon le résultat du diagnostic.
Des travaux urgents seront conduits dès 2022 : réfection d'une partie de la toiture d'environ 200m² côté rue du Marché au Blé, étanchéification des gouttières en pierre, réfection de la toiture de la sacristie.
L'ensemble des ces travaux bénéficie du soutien financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du département.
La Commune adhère par ailleurs à la fondation du patrimoine pour bénéficier d'un concours financier, également pour mettre en œuvre une souscription auprès du public et du mécénat.

Enfance et Petite Enfance

L'école élémentaire Emile Pottier

L'école élémentaire Emile Pottier accueille cette année 253 élèves, sur dix classes.
Cette année encore, et malgré les incertitudes liées à la pandémie et aux changements de protocole, les enseignants et les élèves mènent de nombreux projets :

- Le passeport du civisme pour les deux classes de CM2 et CM1/CM2 a été reconduit, ainsi que le projet autour du jardinage à l'école.
- Les classes de CM1 accueillent une musicienne professionnelle autour des danses et chants bretons.
- Trois classes participent à une classe cirque à l'école Micheletty de Bailleau.
- Projet théâtre à l'école, encadré par les enseignantes et une troupe de comédiens professionnels.
- Quatre classes mènent un projet « école et cinéma » en se rendant une fois par trimestre aux Prairiales à Epernon.
- Enfin, la classe de CE2/CM1 mène à bien la construction d'un poulailler bio-climatique !

S. GLAVIER, Directrice

École maternelle du Jeu de Paume,

Voici ce que nous pouvons lire sur le fronton de l'école depuis la rentrée de septembre. Ce nouveau nom est le résultat d'une consultation publique ouverte en juin 2021. Habitants, enseignants, employés des écoles et élus locaux étaient invités a déposer leurs propositions sur le site du SIVOS de Gallardon(syndicat intercommunal à vocation scolaire). Après la délibération du conseil syndical, le nom retenu a été inscrit sur enseigne aux dessins enfantins rappellant les cahiers d'écolier et installée sur le mur de l'école à la fin de l'été.

Centre d'animation jeunesse de Gallardon 11 – 16 ans

Le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, le centre d'animation jeunesse du pôle de Gallardon accueille dans son espace jeunes situé Grande Rue de Montlouet.

Les activités se déroulent au Centre, en intérieur ou en extérieur, avec des animateurs agréés.
L'accès au Centre est conditionné à une inscription, et la remise d'un dossier complet.

Pour tous renseignements, sur le fonctionnement, l'inscription et les activités, vous pouvez contacter Vanessa PALARIC, nouvelle Directrice du Centre d'animation jeunesse au 06.47.10.09.21 ou jeunesse.pole.gallardon@porteseureliennesidf.fr

L'ADO – BUS pendant les vacances scolaires sur le secteur de Gallardon :
Pour les jeunes adhérents du service jeunesse de 11 - 17 ans, un bus « Ado bus » effectue le ramassage des enfants à différents endroits de la commune de Gallardon (devant le Cimetière, au niveau du Collège et au niveau du parking du Lavoir), le matin puis les dépose en fin de journée après les activités. Il suffit de s'inscrire aux activités et de se rendre aux arrêts prévus aux horaires définis, avec une inscription à l'ado-bus au préalable au plus tard la veille au soir.

Pôle de proximité de Gallardon
Grande rue de Montlouet 28320 Gallardon
Tel : 09 64 42 73 13

L'école maternelle de Gallardon accueille cette année 118 élèves répartis sur 5 classes :

- Une classe de petite et grande section de 24 élèves
- 2 classes de petite et moyenne section de 24 élèves chacune
- Une classe de moyenne et grande section de 24 élèves
- Une classe de grande section de 22 élèves

Ces 5 classes sont encadrés par 6 enseignantes (dont une à temps partiel pour la décharge de direction) et 5 ATSEM. Cette année les enseignantes ont choisi pour thème de travail : « les cinq continents ».

C Moulin

Le collège du Val de Voise

Situé place Saint-Luc, le collège du Val de Voise accueille 475 élèves répartis dans 17 classes de la 6ème à la 3ème. Depuis septembre 2018, l'établissement est dirigé par M. Alexandre Treuillard, Principal. Il est secondé dans ses missions par Mme Maryse Rollo, Principale adjointe, Mme Isabelle Alamichel, Adjointe gestionnaire et M. Amir Belkouche, Conseiller principal d'éducation.

60 personnes se mobilisent au quotidien pour la réussite des élèves : enseignants, personnel administratif et technique, personnel social et de santé, personnel d'éducation...

Chaque année, les équipes s'engagent dans de multiples projets qui font du collège de Gallardon un établissement particulièrement dynamique, ouvert sur l'international. Le collège est labellisé « Euroscol » depuis 2020. Engagé dans une démarche de développement durable, les élèves multiplient les projets éco-citoyens et profitent de la mare pédagogique créée au printemps 2020. Sensibilisé au handicap, les personnels accueillent avec bienveillance les élèves à besoins particuliers, notamment au sein d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). Depuis 2019, de nombreuses actions autour de l'oralité sont développées : laboratoire du dire, généralisation de l'enseignement de l'éloquence en 3ème, théâtre. Les élèves s'investissent dans de nombreux projets développés par le conseil de la vie collégienne et par le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (semaines à thèmes : liberté, égalité, mixité, sécurité routière et solidarité). Sur la pause méridienne, les élèves accèdent à de multiples activités de clubs (éco-potager, zen, couture, médias, lecture, lutte contre le harcèlement...), au centre de documentation et d'information et au foyer.

Le collège bénéficie d'équipements informatiques modernes. Une classe mobile viendra compléter en 2022 l'accès des élèves à du matériel performant tout en développant leurs compétences numériques.

Dans le cadre de la liaison école-collège, l'établissement accueillera au mois de mai 2022 les élèves des écoles du secteur. Les futurs collégiens profiteront de cette journée pour se familiariser à leur nouvel environnement et découvriront les multiples options disponibles au collège : latin, grec, chant choral, atelier cinéma, atelier théâtre, option tennis, cours d'initiation à l'aéronautique (BIA), langues et cultures européennes (anglais et espagnol), section bilangue anglais-allemand.

De gauche à droite : Mme Alamichel, gestionnaire, M. Treuillard, principal, Mme Rollo, principale adjointe, M. Belkouche, CPE

Enfance et Petite Enfance

Passeport du civisme

Parce qu'à tout âge nous sommes concernés par le civisme, le Conseil Municipal, associé à l'équipe éducative, a renouvelé, cette année, l'adhésion de la commune à l'association du Passeport du Civisme à destination des élèves de CM2.

Le Passeport est né de l'initiative d'un Maire, Maxence de Rugy, dans la ville de Talmont Saint-Hilaire en Vendée, suite au traumatisme causé par les attentats qui ont touché la France en 2015.
C'est en 2017, sous l'impulsion de notre ancien Conseiller Municipal et Adjoint au Maire, Anthony Douézy que le Passeport du Civisme a été mis en place sur la commune de Gallardon.
Ce dispositif est une approche et une sensibilisation aux notions de civisme au travers d'actions concrètes et originales encadrées par les différents partenaires éducatifs qui gravitent autour de l'enfant (les parents, les enseignants, les responsables associatifs et les élus). Ce parcours a pour but de susciter chez nos jeunes le goût de s'impliquer pour leur ville et de prendre une part active dans la vie de la Cité.

Le passeport a officiellement été remis le 9 novembre 2021 aux élèves des classes de CM2 de l'école Émile potier. Le livret reçu par chaque enfant, conçu comme un guide ludique et pédagogique, recense et présente les différentes actions individuelles et collectives. Les actions collectives seront réalisées en classe.

Le devoir de mémoire, la solidarité, la connaissance du patrimoine, l'écologie... De nombreux thèmes sont abordés.
Accompagnés par 13 ambassadeurs du civisme choisi pour leur implication et leurs engagements en faveur de la ville, les écoliers réaliseront jusqu'à 10 "missions" pour la validation du leur passeport.
En fin d'année scolaire une remise officielle des diplômes aura lieu en présence des enseignants, des familles, des élus et des ambassadeurs du civisme. Chaque élève sera récompensé par une médaille d'or, d'argent ou de bronze selon le nombre d'actions réalisées.

Service petite enfance (0-3 ans)

Relais de la petite enfance-RAM Graine de Bambins

Ce service est à destination des familles, des enfants et des professionnel(le)s de la petite enfance. Il a pour rôle d'intervenir en guichet unique pour toutes les questions relatives au mode de garde des jeunes enfants: une famille en recherche d'un mode de garde pourra prendre contact avec le Relais et avoir l'information de tous les services pouvant répondre à ses besoins. Le Relais accompagne également les familles qui font le choix de confier leur enfant à un(e) assistant(e) maternel(le) dans toutes les démarches administratives, de l'embauche à la rupture de contrat. Il accompagne les professionnel(le)s de la petite enfance, assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s et gardes à domicile en leur proposant une information administrative, en facilitant le départ en formation, en valorisant la profession, en accompagnant dans les pratiques professionnelles.

Il propose aux enfants et à leur assistant(e) maternel(le) des ateliers d'éveil permettant à chacun de se rencontrer et de partager des moments autour d'activités variées.

Adresse : 1, place du jeu de paume -
28320 GALLARDON

Renseignements : Kateline CRISTINA, Educatrice de jeunes enfants et responsable du Relais de la Petite Enfance/RAM « Graine de bambins »
au 06.37.79.11.20 ou par mail à
ramgallardon@porteseureliennesidf.fr

Permanences à la maison des services de Gallardon, 1, place du jeu de paume - 28320 GALLARDON, les mercredis et vendredis de 13h30 à 16h30 sur rdv.

Enfance jeunesse – 3 – 11 ans

Sur le pôle de Gallardon, les services périscolaires avant et après la classe sont gérés par les communes
Pour tout renseignement, vous devez vous adresser à la mairie.
Le choix des accueils de loisirs est laissé aux familles pour tous les mercredis scolarisés et pendant les vacances, suivant l'ouverture des différents centres d'accueils. Vérifiez bien les ouvertures et fermetures auprès des directeurs mais également sur le site.
inscription.alsh.pole.gallardon@porteseureliennesidf.fr

LES GRANDS LOUPS

L'accueil élémentaire « Les Grands Loups » est situé rue des cavaliers dans les locaux du restaurant scolaire de l'école Émile Pottier et accueille les enfants âgés de 6 à 12 ans qui la fréquentent. Cet accueil périscolaire est ouvert de 7h30 à 9h10 et de 16h40 à 19h.

Le personnel encadrant un composé d'adjoints d'animation territoriaux diplômées :
Mme PLISSIER Isabelle assure la direction de l'accueil, Mmes. MARCHAND Nathalie, DECOURTYE Aurélie et M. BERRACHED Karim forment l'équipe d'animation.

Tout comme l'accueil périscolaire maternelle en cette période particulière que nous traversons, l'accueil « Les Grands Loups» suit strictement protocole sanitaire et respecte le non brassage des classes appliqué à l'école.
Sur le temps périscolaire les enfants disposent de jeux de société, de jouets, de puzzle, différents jeux de construction, de jeux de réflexion et de livres.
Des activités à thème et manuelles sont proposés aux enfants, adaptées à chaque moment de l'année (fête des mères, fête des pères, Noël, les saisons...).
Les cours de l'école sont mises à disposition pour les jeux d'extérieur (ballon, jeux de jonglage, jeux sportifs...)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la directrice par email : centreprimaire@orange.fr, par téléphone : 02.37.35.36.54 ou directement à l'accueil aux heures d'ouverture.

Fibre optique

Arrivée de la fibre optique dans l'école élémentaire, ainsi que dans les centres des Petits Loups et Grands Loups.
La fibre optique est capable d'acheminer de plus grandes quantités de données numériques et plus rapidement que l' ADSL.
Elle permet ainsi l'émergence de nouveaux usages Internet et multimédia.

LES PETITS LOUPS

L'accueil périscolaire maternelle « Les Petits Loups » se situe au 17 place du jeu de paume et accueille des enfants âgés de 3 à 6 ans scolarisés à l'école maternelle de Gallardon. Il est ouvert de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 19h sous la responsabilité de Mr le Maire.

L'équipe d'encadrement est composée d'adjoints d'animation territoriaux diplômées :
Mmes GANTER Virginie, LENGLART Laetitia, GOISBLIN Laëtitia, Mélanie COATRIEUX et M GANDOULI Hicham.
Fin avril 2021, l'équipe a accueilli la nouvelle directrice Mme SEIXAS Luisa qui succède à Mme BOULARD ESTELLE.
Mme CHGUENNOU Hasna qui assure l'entretien des locaux complète l'équipe des « Petits Loups ».

Dans le contexte particulier que nous traversons, les animateurs des « Petits Loups » accueillent les enfants dans les conditions strictes du protocole sanitaire imposé. Le non brassage des classes instaurer à l'école est prolongé dans le temps de l'accueil périscolaire.

Chaque groupe d'enfants accompagnés de leur animateur disposent de jeux de société, de motricité fine, de construction, d'imitation... Dans la cour sont à disposition une aire de jeux avec toboggan, des jeux sur ressort, des vélos et des patinettes. L'équipe d'animation propose des activités sur divers thèmes en lien avec les événements de l'année tels que la fête des mères, la fête des pères, Noël...

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la directrice par email : tiloupsgallardon@orange.fr, par téléphone : 02.37.90.95.51/06.14.78.71.83 ou directement à l'accueil aux heures d'ouverture.

Information santé

La désertification médicale en Eure-et-Loir

Depuis 2012 l'Eure-et-Loir a perdu 20% de médecins généralistes, selon les données de l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire. Aujourd'hui la densité médicale est de 59 médecins généralistes pour 100 000 habitants, alors que la moyenne nationale est de 88.

La commune de Gallardon n'est pas épargnée. Suite au départ de deux médecins généralistes, de nombreux patients rencontrent des difficultés de prise en charge.

Une Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) est en projet à Gallardon. Si le projet relève de la compétence de la communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France, la commune participe très activement à ce dossier qui devrait aboutir d'ici quelques années. Bien évidemment, la commune travaille aussi sur des solutions de court terme.

Vos solutions de prise en charge médicale

Les médecins généralistes de Gallardon et des environs

La commune de Gallardon dispose de 3 médecins :

- Dr Jean-Francois BUTTERLIN
- Dr Catherine LASNIER
- Dr Christelle BAILLY

La commune voisine de Saint-Symphorien-le-château dispose quant à elle de 2 médecins :

- Dr Caroline WOILLARD
- Dr François MORETTI.

Vous pouvez les contacter pour savoir s'ils acceptent de nouveaux patients.

Les Maisons de santé pluridisciplinaire (MSP)

Deux maisons de santé existent à proximité de Gallardon, certains médecins généralistes acceptent de nouveaux patients :

- Epernon – 7 rue de la gare
- Maintenon - 3 Rue Geneviève Raindre.

Les cabines de télémédecine

Il s'agit d'un dispositif médical, équipé d'instruments de mesure, qui donne accès à une consultation clinique **en ligne**, dans des conditions similaires à celle d'un cabinet médical.

Une cabine **est installée à la pharmacie place de l'église**.

Les consultations à l'hôpital Louis Pasteur, au Coudray

Les hôpitaux de Chartres ont mis en place ce service pour pallier la baisse du nombre de médecins généralistes, mais aussi pour désengorger le service des urgences

Des consultations sans RDV sont proposées du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Par ailleurs, **la maison médicale de garde** peut vous accueillir :

- de 20h à minuit du lundi au vendredi
- les samedis de 14h à minuit
- les dimanches et jours fériés de 8h à minuit.

Les plateformes de prise de rendez-vous en ligne

- Vous pouvez par exemple utiliser www.doctolib.fr, www.maiia.com, ...
- Dans ce cas, seule la prise de rendez-vous est dématérialisée : le rendez-vous a lieu en présentiel, au cabinet médical choisi. Là encore, plusieurs médecins généralistes locaux acceptent de nouveaux patients.

Les téléconsultations

Il s'agit ici de rendez-vous avec un médecin généraliste en ligne, la consultation est totalement dématérialisée. Vous pouvez utiliser www.livi.fr, www.qare.fr, ...

N'oubliez pas, en cas d'urgence, appelez le 15 ou le 112 !

Vos solutions de déplacement pour vos rendez-vous médicaux

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, 2 outils sont à votre disposition :

- **Le covoiturage :** vous pouvez notamment utiliser la plateforme www.covoiturage.eurelien.fr
- **Le transport à la demande (TAD) :** Le transport à la demande est un système de transport souple et adapté qui donne la possibilité aux habitants de la région Centre-Val de Loire de se déplacer sur réservation, notamment dans les territoires périurbains et ruraux. Vous pouvez vous informer et réserver au 0 800 97 07 28 ou sur www.remi-centrevaldeloire.fr.

Les portes euréliennes travaillent actuellement sur le renforcement du TAD sur le territoire communautaire.

Le CCAS peut vous aider à réaliser certaines démarches en ligne, n'hésitez pas à le contacter : 02 37 90 90 10.

Covoiturage.Eurélien.fr
COVOITUREZ MALIN EN EURE-ET-LOIR

LES CONSEILS SANTE... le Covid et nous...

La situation sanitaire mondiale ne semble pas vouloir épargner notre pays en cette période de fin et de début d'année aussi, plus que jamais restons vigilants et respectueux des règles pour protéger notre entourage et nous :

- les gestes barrières (masque, distanciation, regroupements)
- le recours à la vaccination pour la protection de tous

Nous pourrions pour les besoins de la cause adopter la devise suivante : « TOUS POUR UN, UN POUR TOUS »

Associations de parents d'élèves

La FCPE est la première organisation nationale de parents d'élèves.

Défendant le droit à l'éducation, la lutte contre l'échec scolaire et l'exclusion, c'est un service public de qualité, gratuit, qui place les jeunes au centre de ses préoccupations. Ayant des représentants dans toutes les instances de l'Education Nationale, elle est en mesure d'intervenir efficacement à tous les niveaux, afin d'apporter une réponse adaptée à l'ensemble des problématiques liées à l'accueil, l'enseignement, l'encadrement, la sécurité, la restauration et tout autre sujet qui a cours au sein des établissements scolaires. En faisant le lien avec le corps enseignant, les représentants du SIVOS et les élus locaux, nous sommes à votre disposition dans l'accompagnement de vos enfants en milieu scolaire.

La diversité des profils et la pluralité des compétences de nos membres font de notre groupe une équipe ouverte, dynamique, soudée, attentive, très active, et à votre écoute comme à celle de vos enfants. Soucieux de les voir évoluer dans les meilleures conditions éducatives et matérielles, nos actions permettent de défendre les droits des élèves comme ceux de leurs parents, et nous trouvons auprès du Conseil Départemental de la FCPE, le soutien, les informations et les conseils nécessaires pour faire respecter ces droits en cas de besoin.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, questions et suggestions, nous aurons à cœur d'y apporter attention et réponses pour faire entendre le point de vue des familles, notamment en participant aux conseils d'écoles et conseils d'administration de l'année, mais également à l'ensemble des réunions qui seront programmées (commission des menus, organisation de manifestation au sein des écoles etc.). Nous travaillons également à l'organisation des évènements (Bourse aux jouets, Loto, Fête de l'école) qui tout en proposant une animation, nous permettent de collecter les fonds reversés aux écoles maternelle et élémentaire, en complément de ceux de la coopérative. Pour toute question ou pour nous rejoindre, contactez-nous via :

- **la boite-aux-lettres FCPE devant l'école**
- **le bouton Envoyez un message sur notre page Facebook**
- **l'adresse mail : delphine.f2017@outlook.fr**

Parents indépendants

L'association de parents d'élèves « Parents Indépendants » est une association déclarée en préfecture depuis 2007 à but non lucratif (100% des fonds récoltés sont reversés aux écoles), sans appartenance ni affiliation politique ou religieuse, qui s'appuie exclusivement sur l'engagement de parents d'élèves désireux de s'impliquer et d'améliorer la vie scolaire de leurs enfants.
Depuis plus de 10 ans, nos membres sont tous bénévoles et travaillent en prise directe avec la hiérarchie scolaire sur des questions comme la discipline, le respect des programmes scolaires et le comportement des élèves, informent les familles sur la vie scolaire en général, les réformes en cours et relayent les questions diverses des parents lors des différentes commissions.

Les Parents Indépendants se mobilisent également pour la prévention et la sensibilisation de nos enfants à l'usage d'internet, des réseaux sociaux et de leurs dangers.
L'association souhaite rester un relais privilégié entre les différents acteurs et maintenir un dialogue toujours plus constructif entre les parents et tous les établissements scolaires de Gallardon (école maternelle, école élémentaire et collège).
N'hésitez pas à vous faire connaitre si vous êtes tentés pour rejoindre notre équipe et nous aider dans la réalisation de ces actions.

pi.ecoleprimairegallardon@gmail.com ou pi.collegevaldevoise@gmail.com
https://www.facebook.com/PI.Gallardon

Mots croisés - Les rues de Gallardon

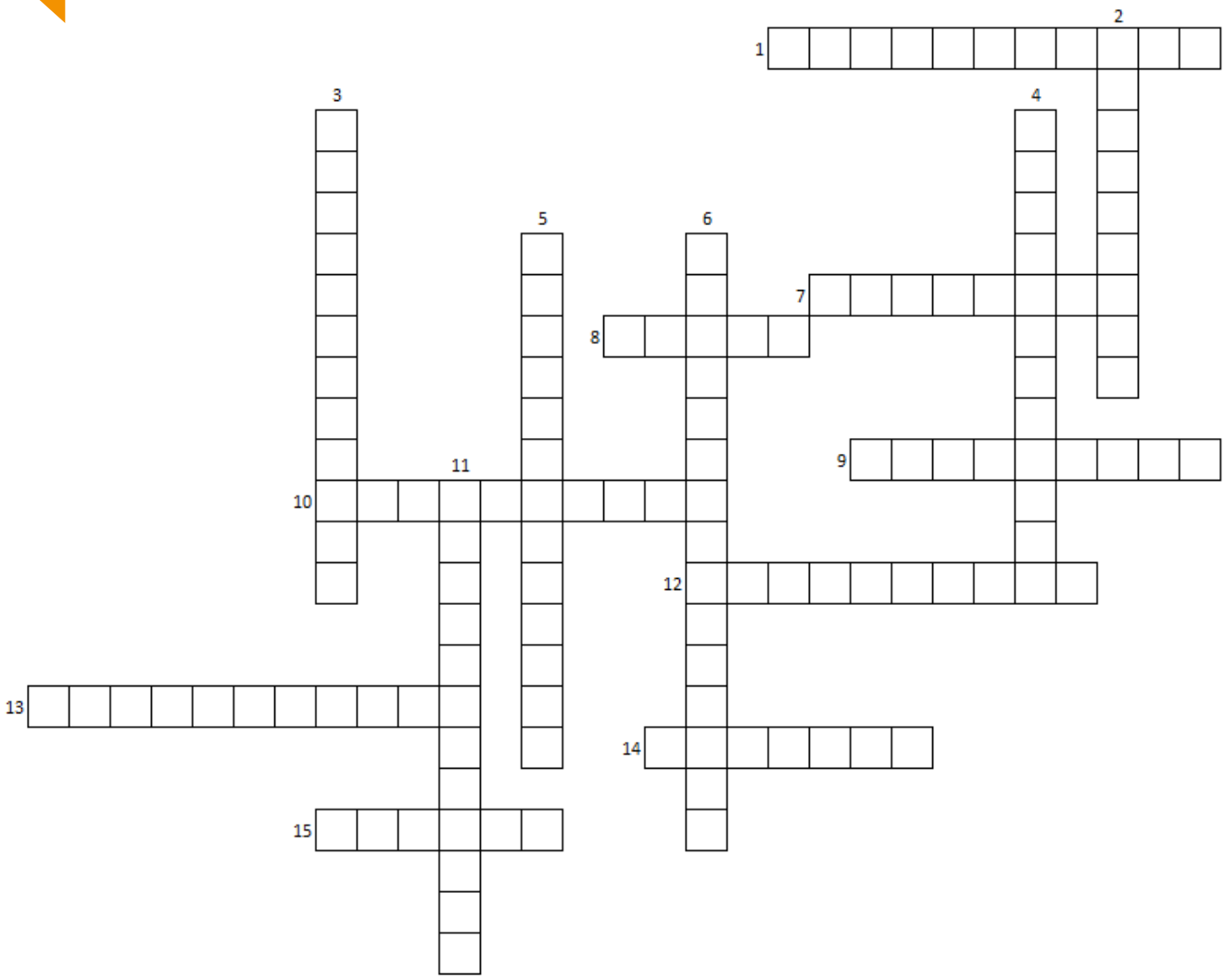

Horizontal

1 – Rue où l'on peut voir le « Fief des Marmousets ».

7 – Dénommée jadis « rue du Grand Cellier ».

8 – C'est une des rues les plus anciennes de Gallardon et qui n'a pas changé de nom depuis le XIIe siècle.

9 – Rue abritant une maison surnommée « Petit Louvre ».

10 – Cette rue s'appelait auparavant « chemin des bœufs ».

12 – Au bas de cette rue se trouvait l'une des cinq portes donnant accès à la ville : « la Porte de la Bretonnière ».

13 – Anciennement « rue des Forges ».

14 – Rue où fut établi l'Hostel Dieu dès le XIIe siècle.

15 – Ruelle où se trouve le Lavoir de la Fontaine.

Vertical

2 – Autrefois « rue des Vieilles Boucheries ».

3 – Rue dénommée autrefois « impasse du Puits Dugué ».

4 – Rue qui accueillait par le passé le marché à la volaille, au gibier, aux œufs et au beurre ».

5 – Anciennement « rue du Tripot »

6 – Cette rue était scindée en 3 rues. On y trouvait un marché aux balais, un cabaret et « l'Hôtel des 3 Rois ».

11 – Rue en hommage à un boucher natif de Gallardon et fusillé par les Allemands en 1944.

Bibliothèque Municipale

Rétrospective d'une année d'animation à la bibliothèque

Anne Gaêlle Huon

Caro Canac

Atelier numérique

Bébés lecteurs

Sortie nature

Réalité virtuelle

Vendredi gratuité

Chadia

Inscription

Gratuit pour tous

Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h30 – 18 h30
Jeudi : 14h - 17h30
Vendredi : 14h30 – 18h30
Samedi : 10h30 – 12h30

Prêt

10 documents par carte pour une durée de 4 semaines
1 liseuse

Espace multimédia

1 ordinateur avec connexion internet et imprimante, 2 tablettes iPad en consultation sur place, 3 liseuses à emprunter.

Bébés lecteurs,

Chaque dernier jeudi du mois
Svletana et Fricotin accueillent les bébés de 0 à 3 ans, accompagnés de leur adulte préféré, pour des séances pleines de surprises, avec des livres, des chansons, des jeux de doigts...

4, rue de la Herse
02 37 31 47 99
bibliotheque.municipale.gallardon@wanadoo.fr
Vous pouvez retrouver la bibliothèque su rFacebook et Instagram

La Bibliothèque municipale est affiliée au réseau des médiathèques d'Eure-et-Loir et peut ainsi réserver l'ouvrage qui vous intéresse auprès de la Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir.
Aux beaux jours, la cour est accessible pour lire tranquillement à l'ombre du tilleul...

Portail Numérique

Le portail des médiathèques mediatheques.eurelien.fr vous permet de consulter un catalogue de près de 300 000 œuvres (livres, CD ; DVD, périodiques)
Le catalogue est consultable par tous. Pour réserver, il faut être néanmoins adhérent de la bibliothèque de Gallardon.

1. Je m'identifie avec mon numéro de carte d'adhérent
2. Je consulte le catalogue
3. Je réserve
4. Je reçois un mail dès que le document* réservé est arrivé dans ma bibliothèque
5. Je vais le chercher

(*) la desserte des documents réservés est effectuée grâce au passage d'une navette toutes les semaines

Et en plus Cafeyn : toute la presse en ligne et Skilleos, une plateforme de formation en ligne

Environnement

Nettoyage de printemps

La propreté de notre ville c'est le b.a-ba du civisme et l'affaire de tous.

Chaque jour, Vous, habitants de Gallardon, et notre personnel municipal, vous vous attachez à maintenir la ville propre. Pour les premiers en ne jetant pas n'importe où vos détritus, pour les seconds en ramassant les déchets que certains laissent derrière eux sans se soucier des autres et de notre belle ville. Moins les détritus sont nombreux et plus ils sont choquants car car la propreté de notre ville est l'affaire de tous mais est gâchée par l'irresponsabilité de quelques-uns.

Le souci de notre environnement repose sur le civisme et le comportement de chacun.

Malgré une année 2021 qui a vu bon nombre des évènements publics annulés, l'équipe municipale a souhaité profiter de l'accalmie sanitaire du mois de juin pour réaliser l'opération « nettoyage de printemps » qui n'avait pu avoir eu lieu en mai.

Ce fut l'occasion de voir se mobiliser des citoyens de tous âges, et les enfants furent nombreux au rendez-vous donné sur les marches de la Mairie pour un départ en équipe vers toutes les zones à couvrir.

La Municipalité remercie ici chaleureusement tous les participants qui ont contrinué ainsi, le temps d'une matinée bien remplie à ramasser les déchets.

Bien que cette opération soit l'occasion de se retrouver autour d'un même engagement, nous demandons toutefois à chacun d'entre vous de veiller à ne pas laisser dans la nature de déchets qui n'ont rien à y faire (plastiques, mégots, verres, emballages, masques, ...).

Nous comptons sur vous tous.

Citoyenneté : droits et devoirs

Voici un rappel de quelques règles de bon voisinage, pour mieux vivre ensemble et dans le respect de tous.

Nuisances sonores
(extrait du site vosdroits.service-public.fr)

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Ces bruits peuvent être provoqués :
- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...),
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...),
- ou par un animal (aboiements...),
- et ce de jour, s'ils sont répétitifs, intensifs, ou qu'ils durent dans le temps,
- comme de nuit (entre 22h et 7h) où l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ces bruit soient répétitifs, intensifs et qu'ils durent dans le temps.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique, etc., **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants en vert** :

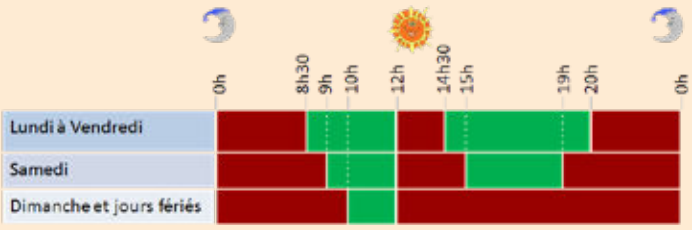

Stationnement

Nous avons la chance à Gallardon d'avoir un centre historique au passé médiéval, mais qui offre peu de places de stationnement.

Il existe malgré tout plusieurs parking à moins de 5 minutes à pied du centre :
- place du jeu de Paume,
- parking de la Tour près de l'école élémentaire,
- place Saint Luc près du collège,
- parc des Oseraies,
- place de l'Eglise
- rue du Marché au Blé.
- rue du champ de tir

En centre ville comme en périphérie, nous devons pouvoir ainsi faire l'effort de nous garer sur les emplacements autorisés.

Merci de respecter les "places handicapés", de ne pas stationner en double file ou sur les emplacements réservés aux bus, ni de se garer sur les trottoirs lorsque cela n'est pas explicitement autorisé (article R417-10 II 1° du Code de la Route).

Animaux domestiques

Pour apprécier la compagnie de nos animaux domestiques et respecter le bien-être de tous, il est nécessaire d'appliquer certains principes :

- ramasser les déjections canines de vos chiens, celles-ci pouvant provoquer des chutes graves, mais surtout étant susceptibles de transmettre des pathologies parasitaires, bactériennes ou virales,
- éviter les aboiements répétés pour la tranquillité du voisinage,
- sur la voie publique, ne pas laisser divaguer les animaux domestiques et tenir constamment les chiens en laisse,
- museler les chiens s'ils appartiennent à la 1ère (chiens d'attaque) ou à la 2ème catégorie (chiens de garde et de défense), en cas de comportement agressif, ou si de type "molossoïde". Pour rappel ce type d'animal doit faire l'objet depuis le 1er juillet 1999 d'un permis de détention à retirer en Mairie.

Poubelles : jours et horaires

La collecte des bacs s'effectue le jeudi, toutes les semaines pour les ordures ménagères, et tous les 15 jours semaines impaires pour le tri sélectif (emballages recyclables en carton, plastiques ou métalliques / papiers et journaux).
Une collecte complémentaire en centre ville des ordures ménagères a lieu le lundi.

Afin de ne pas gêner les piétons et poussettes et respecter le cadre de vie :
- les bacs doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de la collecte après 18 heures,

MAIN VERTE
PARCS ET JARDINS

Création et entretien, Terrassement, Clôtures, Taille et Élagage.

Service à la Personne
Déduction d'Impôts 50%

3 bis Place de l'Église
de Montlouet
28320 GALLARDON
Tél. : 02 37 90 90 33
main-verte28@orange.fr

MANOIR DU PONT
4 avenue de la Gare - **Pont-sous-Gallardon**
28320 Bailleau Armenonville
GITES & SPA
06.84.89.07.84 - 06.67.98.79.16
Tél/Fax : 09.83.87.59.63
manoirdupont@gmail.com - www.manoirdupont.com

Le Marly

Ouvert du **Lundi au Vendredi** de 6h30 à 20h
Samedi de 7h à 20h - Fermé le **Dimanche**

Française des jeux
Presse
Bar
Cuisine à emporter
Petite restauration
Tabac
Traiteur

10 rue Porte Mouton, 28320 Gallardon
Tél. : 02 37 31 41 00

SARL LANGLOIS
Giroudet
28320 ECROSNES
Tél. : 06 73 77 78 04 - 06 73 77 68 83
alanglois@terre-net.fr

ECURIES DE GIROUDET
Pensions pré/box hiver-été
Manège-carrières-enseignement chevaux/poneys
Tél. : 06 73 77 68 83 - 06 73 77 78 04
www.ecuriedegiroudet.com

Citoyenneté : droits et devoirs

- et ils doivent être rentrés au plus tard une heure après la fin de la collecte. Une tolérance est admise pour le soir même de la collecte pour les habitants absents cette journée.

En cas de non respect, un procès verbal pourra être dressé.
Plus d'informations sur : www.sirmatcom.com

Objectif ville propre !

La propreté de notre ville commence par de simples gestes civiques :

- vider les cendriers de voiture chez soi,
- ramasser les déjections canines,
- déposer les déchets (bouteilles, papiers, plastiques, mégots de cigarettes...) dans les poubelles prévues à cet effet,
- ne pas oublier de trier et de recycler ce qui doit l'être, comme jeter le verre dans les conteneurs prévus à cet effet,
- les déchetteries sont également à votre disposition (Harleville, Droue-sur-Drouette, Pierres et Nogent-le-Roi) pour vos déchets encombrants.

Ne laissons plus nos déchets dans les rues de notre ville, qui en plus de nuire à notre paysage, vont jusqu'à polluer les sols et rivières.

Nous comptons sur vous tous pour vivre dans une ville plus belle et plus propre !

Murs mitoyens

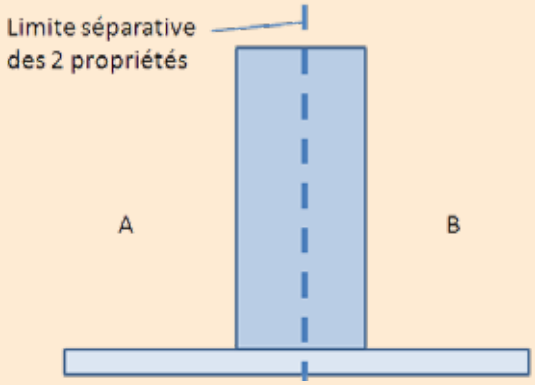

Un mur est mitoyen lorsqu'il sert de séparation à deux propriétés. Chaque voisin doit participer à l'entretien mais aussi à ses réparations comme dans toute copropriété.

Selon les dispositions de l'article 655 du code civil, chacun des propriétaires doit, avant toute réparation, en discuter avec l'autre. A défaut, si l'un des deux effectue les réparations sans avertir au préalable, l'autre pourra s'opposer aux frais à payer.

Brûlage des déchets

Comme le stipule l'article 84 du règlement sanitaire département d'Eure et Loir, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, ainsi que des végétaux par les particuliers sur leur propriété et jardins, est interdit tout au long de l'année.

En effet ces brûlages troublent le voisinage voire la circulation, sont risque d'incendies, et émettent des particules qui participent à la dégradation de la qualité de l'air.
Brûler 50 kg de déchets verts équivaut à polluer autant que rouler 18 000 km avec une voiture à essence récente !

Il existe des solutions alternatives : compostage, broyage, ou dépôt aux déchetteries les plus proches.

Plantations, arbres et arbustes

A défaut de règlement spécifique ou d'usage constant et reconnu, les plantations doivent respecter les distances suivantes de la ligne séparative de deux habitations :

- 2 mètres minimum pour les plantations de plus de 2 mètres,
- 50 cm pour les autres plantations

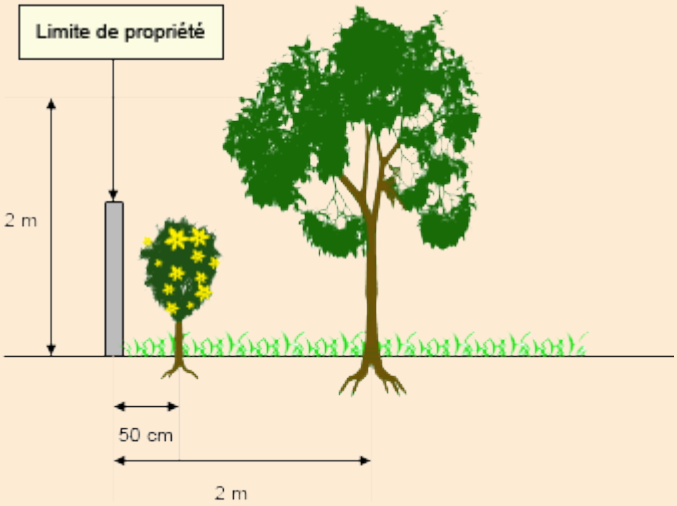

Animations municipales

Festivoise

Prochaine manisfestation le 11 juin 2022

Le comité d'organisation Festivoise recherche des bénévoles pour le montage/démontage/acceuil/sécurité. Merci de contacter la mairie qui transmettra.

Rendez-vous le 12 juin 2022 pour le prochain passage du Tour

Magnani
AGENCEMENT

Menuisier - Agenceur - Cuisiniste

Particuliers, nous agençons votre intérieur :
cuisine, salle de bain, dressing, placard, bibliothèque,
parquet, menuiseries intérieures et extérieures
Professionnels,
nous agençons aussi vos bureaux, votre magasin.

17 Rue Guy Pouillé - 28320 GALLARDON
Tél. : 02.37.31.44.86 / Fax : 02.37.31.54.84
Email : contact@magnani-agencement.fr
site : www.magnani-agencement.fr

a3 assurfinance

MMA

Habitation
Santé
Retraite
Auto

n° Orias 07010618 ; www.orias.fr

Contactez-nous pour bénéficier
d'un bilan d'assurance personnalisé.
DEVIS GRATUIT !

1, rue Drouet · 28230 ÉPERNON
02 37 18 08 00 a3.maintenon@mma.fr

Associations

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) organise des activités sportives pour les enfants de l'école publique, de la maternelle à l'élémentaire, en appui de l'éducation physique et sportive (EPS) dispensée par les professeurs des écoles. Coanimée par des enseignants et des parents, elle réunit plus de 735 000 licenciés enfants et 43 000 animateurs adultes bénévoles au sein de 8 712 associations, ce qui en fait la 4e fédération sportive de France.

L'Usep est la fédération du sport scolaire à l'école publique, l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) prenant le relai en collège et lycée.

Les activités de l'Usep consistent principalement en l'organisation de rencontres sportives et associatives. Celles-ci sont proposées à la fois en temps scolaire, hors temps scolaire (le mercredi et parfois le samedi) et en temps périscolaire (durant la pause méridienne ou après la classe).

L'Usep a développé une pédagogie spécifique pour rendre les activités physiques et sportives accessibles à tous les enfants. La mixité garçons-filles est de règle, au même titre que l'inclusion des enfants en situation de handicap, le principe étant que les pratiques doivent être adaptées aux aptitudes de chacun.

Mouvement pédagogique, l'Usep met les outils conçus pour ses rencontres sportives-associatives à la disposition de tous les enseignants et contribue à leur formation, en lien avec l'Éducation nationale.

CONTACTS :

USEP 28
4 impasse du Quercy) 28 110 LUCE
usep28@orange.fr - Tél: 02 37 84 05 93
https://eureetloir.comite.usep.org/

Délégué Départemental
Aurélien CLOUET (06 18 44 52 35)

Éducatrices Sportives
Aurélie CLOUET (06 08 89 63 22)
Myriam ROSSI (06 79 69 21 42)

Associations

Associations sociales

GALLAR'DON SOLIDARITÉ

Notre association a vu le jour en juillet 2020 suite au 1er confinement et au travail des bénévoles (courses alimentaires, pharmacie, confection de masques). Nous avons pour objet et vocation de réaliser des actions de solidarité et bienfaisance auprès de la population sur le secteur de Gallardon et des villages avoisinants.

Notre association a élu domicile à l'ancien magasin Vival en centre-ville. Nous remercions le propriétaire actuel qui nous le prête gracieusement en attendant que la mairie de Gallardon nous trouve un local adapté. (Propriétaire qui donne aussi généreusement du matériel commercial à la future Épicerie Solidaire)

Nous fonctionnons grâce aux dons de particuliers (linge de maison, meubles, vaisselle, petit et gros électroménager en bon état de fonctionnement, argent), aux dons d'entreprises, aux subventions, aux adhésions (5€ pers/an) mais également grâce aux bénévoles sans qui nous ne pourrions exister.

Nous avons pu soutenir financièrement 2 associations ainsi que 2 familles. Trois autres personnes en situation d'urgence ont pu compter sur notre association pour différentes démarches. Plusieurs familles ont pu profiter de vos dons ainsi que la future Épicerie Solidaire (meubles, petit électroménager pour création d'ateliers cuisine)

À notre actif : nous avons organisé les vide-greniers en septembre 2020 et 2021, à Noël 2020, confection d'un chalet assorti d'une boite aux lettres « Père Noël » Place du Jeu de Paume : Le Père Noël a répondu à tous les enfants lui ayant écrit ! Halloween 2021 a rassemblé une centaine d'enfants autour des animations. Ces 3 actions ont remporté un grand succès auprès de la population.

Malheureusement certaines animations prévues ont dû être annulées (raison sanitaire) : ce fut le cas de la Chasse aux œufs de Pâques en avril 2020 et 2021 / d'Halloween en 2020 / Loto en mars 2021 et du Thé dansant en juillet 2021.

Programme

- 16 /12/ 2021 : Animation musicale à la maison de retraite de Gallardon
- 07 / 2022 : Thé dansant
- 12 / 2021 : Embellissement du « Père Noël »
- 09 / 2022 : Vide Grenier
- 03 / 2022 : Loto
- 10 / 2022 : Halloween
- 04 / 2022 : Chasse aux œufs
- 11 / 2022 : Thé dansant

Contactez-nous :
Gallardon.solidarite.28@gmail.com

N'hésitez pas, Rejoignez-nous !

A.A.M.D.G.E
Association des Assistantes Maternelles de Gallardon et ses Environs

Créee en 1999, cette association a pour but de rassembler un grand nombre de professionnelles qui se rejoignent pour les mêmes objectifs :

Le bonheur de vos bouts de chou tout au long de leurs premiers pas dans la vie...

Leur faire découvrir la vie en collectivité au travers d'activités le vendredi matin, et d'apprendre le partage, l'amitié, les joies d'être plusieurs dans une grande salle aux airs de cours de récréation

Une grande fête de Noël, où le Père Noël se déplace avec sa hotte bien remplie

Nous sommes présentes les 3ème samedi du mois de 10h à 12h à la salle de Montlouet,

(sauf pendant les vacances scolaires) pour vous aider dans la recherche de

votre assistante maternelle idéale, et dans vos démarches administratives.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre aux :
07.81.89.09.87 (Association)
Courriel : aamdge@gmail.com
Site Internet : www.aamdge.wifeo.com

CLUB DE L'AMITIÉ DE GALLARDON
2, rue de la Herse - 28320 Gallardon

Avant nous étions une quarantaine à nous retrouver pour diverses occupations et nous étions heureux. Et puis il y a eu le Covid et tout s'est arrêté brusquement avec les confinements.

Cela a été difficile à accepter et le repli chez soi et sur soi , la peur de la maladie , les informations contradictoires , tout cela a contribué , entre autres choses , à une perte d'intérêt pour tout ce qui faisait les distractions du club ,souvent attendues impatiemment par beaucoup :les discussions , les jeux, les promenades , les repas et les pique-niques, les après-midi dansants , la gymnastique , la pétanque...

Certains des membres ont du abandonner avec regret, pour des problèmes de santé notamment, toutes les activités auxquelles ils participaient. Et nous les regrettons et ne les oublions pas !

Maintenant il nous faut réagir et pour cela il est souhaitable :

- que de nouveaux membres s'inscrivent au club et y amènent un esprit nouveau, des idées originales ou une évolution des activités.
- que ces activités continuent dans la bonne humeur et que tous les adhérents considèrent que leurs présences impliquent une participation active à toutes les contraintes liées aux besoins collectifs dans un cadre «amical». Ce sont tous les adhérents qui doivent intervenir pour faire vivre le club.
- que reprennent le mercredi à 14h, les parties de pétanque au terrain de la butte de Paris,

  - le vendredi à 14h, le jeu de scrabble, salle des associations

  - le jeudi à 14 h. Les activités de toutes sortes suivant les envies des participants :

- que reprennent les séances de gymnastique avec un professeur agréé si un nombre suffisant de participants le souhaite.

Les principales activités du jeudi sont, suivant les envies et les possibilités :

- les jeux de cartes (tarot, belote, rami ...) et jeux de pions (triamino, rummikub)
- le scrabble
- les repas, barbecues, crêpes, choucroute, buffet campagnard
- les lotos, le karaoké, le troc et puces, les films
- les marches, les pique-niques
- et tout simplement les rencontres amicales

Il y a eu beaucoup de plaintes avec les confinements. La prise en considération des manques ressentis et des ruptures de relations doit nous inciter à remettre en actions toutes les activités.

En accord avec la municipalité, le club est ouvert aux habitants des autres communes.

La cotisation est de 15 euros par an.

Si vous pensez être intéressés et recherchez des renseignements, téléphonez au 0237310613

Associations

COMITE DE JUMELAGE DU CANTON DE MAINTENON

Plus de 50 ans !!!

Le jumelage cantonal franco-allemand existe depuis 1967 : l'ancien « canton de Maintenon », et ses 19 communes, est jumelé avec le « Landkreis » d'Amberg-Sulzbach, en Bavière. 2022 sera l'année du 55ième anniversaire de notre jumelage : un important groupe bavarois est attendu dans notre canton en septembre 2022 pour célébrer ce moment.

Que d'échanges depuis cinquante-quatre ans ! Toutes ces rencontres, dans le cadre du jumelage, ont permis de nouer de solides amitiés et il est fréquent aujourd'hui que les familles s'invitent en privé !

2021 fut une année avec peu d'activité pour notre association en raison de la pandémie covid 19 :

- Un voyage des « Amis d'Illschwang » de Saint-Piat était prévu en mai et a dû être annulé.
- Il n'y a pas eu de rencontre scolaire.
- Seule une sortie à Paris a eu lieu en octobre pour visiter le musée de la Légion d'honneur et le château de Bagatelle en cours de restauration.
- L'assemblée générale du Comité a eu lieu en septembre 2021 aux Pressoirs d'Epernon, suivie d'un repas « barbecue-grillades » au Conservatoire des meules et pavés d'Epernon, occasion pour nous retrouver après des mois d'isolement.

Les rencontres et projets de 2022 :

Les restrictions sanitaires n'ont pas permis, au cours de l'année scolaire 2020 – 2021 la réalisation de ces échanges. Ils n'auront pas lieu, non plus dans l'année scolaire en cours, pour les 3 collèges du canton. Espérons que les contacts pris par le passé permettent de redémarrer ces échanges de jeunes, vitaux pour la pérennité de notre jumelage.

L'assistance lors de notre dernière Assemblée générale en septembre 2021 à Epernon

Le groupe du Comité en visite au musée de la Légion d'honneur en octobre 2021

Le voyage des « Amis d'Illschwang » aura lieu en mai 2022. Le Comité travaille également sur un projet de voyage pour découvrir l'Allemagne du nord en 2023 et prépare activement le programme des festivités du 55ième anniversaire de notre jumelage avec la Bavière.

L'assemblée générale du Comité de jumelage aura lieu le samedi 5 février 2022 à la salle des fêtes de Saint-Piat.

Chacun peut adhérer au jumelage cantonal moyennant une cotisation très modique et participer aux échanges franco-allemands. Le Comité édite une feuille semestrielle d'information à destination de ses adhérents : « Jumelage Infos ». Cette feuille est également en ligne sur le site internet de certaines communes et disponible dans les mairies. Le site internet du Comité de jumelage est en cours de refonte.

Président : Daniel Morin tél. : 02 37 27 66 50 (mairie de Pierres)

Adresse mail du Comité : maintenon.jumelage@orange.fr

SERVICES D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

ENFANCE ET PARENTALITÉ

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

ENTRETIEN DE LA MAISON

- ✓ Diagnostic des besoins à domicile,
- ✓ Recommandation, coordination,
- ✓ Aide à Domicile,
- ✓ Aide au lever, aide au coucher,
- ✓ Aide aux repas,
- ✓ Aide à la toilette,
- ✓ Transport accompagné,
- ✓ Entretien du logement et du linge,
- ✓ Livraison de repas,
- ✓ Téléassistance,
- ✓ Services d'aides à domicile aux familles

Association locale ADMR d'EPERNON-GALLARDON

2 rue de la Herse
28320 GALLARDON

☎ 02.37.90.35.62.
gallardon@fede28.admr.org

Maison des Services ADMR ouverte les mercredi et vendredi, de 10 h. à 14 h.

www.admr.org

Associations

Associations cultures et loisirs

Art Floral
Loisirs Créatifs

Notre association propose depuis 14 ans des cours d'Art Floral, de Cartonnage, d'Encadrement et de Scrapbooking, une fois par mois et depuis 2 ans un moment partagé autour des Crochets-Aiguilles, tous les quinze jours.

Des sorties annuelles sont aussi proposées, après la Hollande, Amiens, la Belgique, Le Puy du Fou devrait être notre prochaine destination.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Ginette Robin (06 83 50 50 86)

ginette.robin40@orange.fr ou nous rencontrer lors d'un cours

Encadrement

Les cours sont dispensés par Sophie.

- 1 fois par mois le jeudi de 10 h à 17h à la salle de Montlouet.
- tous les mardis de 20h à 22h30 à la salle de la Herse

Art floral

Les cours sont dispensés par Audrey, une fois par mois à la salle de Montlouet.

- 2 horaires : le mardi de 13h15 à 15h ou le mercredi de 20h à 21h30

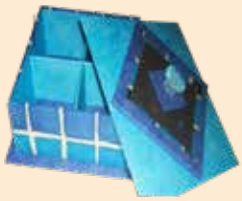

Cartonnage

Les cours sont dispensés par Sophie, tous les mardis de 20h à 22h30 à la salle de la Herse.

Scrapbooking

3 ou 4 stages par an proposés par une animatrice (le samedi).

Et tout au long de l'année, mise en pratique une fois par mois, le jeudi de 13h30 à 17h à la salle de Montlouet.

Crochet-aiguilles

Autour d'ouvrages en laine ou en tissus, tous les 15 jours, le vendredi de 14h à 17h à la salle de Montlouet.

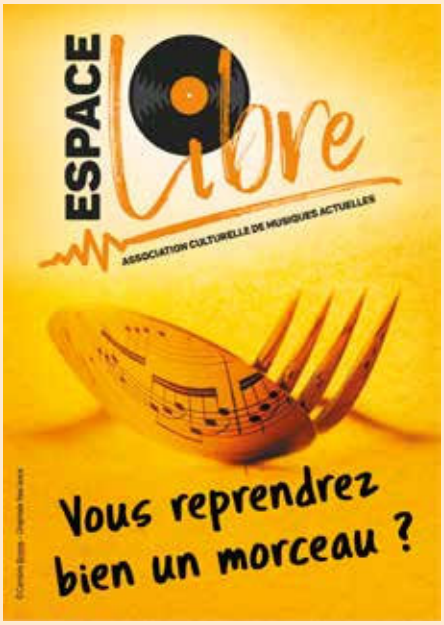

Association Culturelle de Musiques Actuelles, Espace Libre est une école labellisée qui propose des ateliers d'éveils, des cours individuels de musique et des formations collectives.

Sa vocation première est d'accompagner les pratiques musicales en proposant aux élèves une formule « à la carte » tenant compte de leur niveau, de leurs goûts musicaux (classique, jazz, pop, rock, folk) et de leur parcours.
La palette d'instruments est large : piano, guitare (classique, acoustique, électrique), basse, batterie, batucada, chant.
Les opportunités de former un groupe nombreuses ! Particulièrement attachée aux valeurs de partage, nous participons activement à l'animation culturelle de la commune : organisation de concerts, fête de la Musique.

REJOIGNEZ-NOUS !

www.espacelibre-musique.fr

Les Tournesols

THÉÂTRE AMATEUR À GALLARDON

ASSOCIATION THÉÂTRALE- 3, rue des Poteries 28700 CHAMPSERU Tél. : 02 37 90 93 70

L'association « Les Tournesols » est une troupe de théâtre qui joue pour le public de Gallardon, des environs.... Et d'ailleurs. Actrices et acteurs, mise en scène, régie, sono., nous sommes une douzaine de personnes, qui préparent chaque année une pièce et la présentent au public au cours de l'automne.

En raison de la pandémie nous n'avons pu jouer en 2020 et nous ne jouerons pas cet automne.

Cependant nous préparons déjà une comédie de Charles Istace, « Un air de Famille », qui sera jouée au dernier trimestre 2022. Le théâtre est un lieu de rencontre. Le texte, le jeu, les rires et les applaudissements sont un dialogue entre les acteurs et le public.

Pour en savoir plus, venez nous voir. Nous accueillons avec plaisir toute personne désireuse de nous rejoindre avec ou sans expérience théâtrale. Les répétitions auront lieu dès que possible, le jeudi ou le mardi, de 20 heures à 22 heures à la salle polyvalente d'Ecrosnes ou celle de Gallardon, selon le cas.

Voir notre site internet http://lestournesolsgalla.wix.com/theatre : ainsi que notre page Facebook : Théâtre « Les Tournesols ».

Contacter Nicole BLOT, Présidente de l'association au 06.14.12.78.16, ou sur : lestournesolsgallardon@orange.fr

Photo 2019 : « WifiOrNotWifi » de Viviane Tardivel.

Ferrand Jimmy
Mécanique à domicile

06 07 98 96 83

Mécanique multi marques

25 place du jeu de paume
28320 Gallardon

PRO PNEU SERVICES

PNEUS VL - 4X4 - UTILITAIRES
RÉGLAGE PARALLELISME

02 37 32 09 35

du MARDI au VENDREDI : 9h / 12h et 13h30 / 18h30
le SAMEDI : 9h / 12h et 13h30 / 18h

25 Bis, rue Collin d'Harleville - 28130 MAINTENON

NH

NOUVEL HAIR

5 place de l'église
28320 GALLARDON
Tél. : 02.37.31.06.76

Du Lundi au Vendredi 9h-19h
Samedi 9h-17h
Avec ou sans rendez-vous

Fauteuils massants Shiatsu

Nouvel Hair Gallardon

S.A.S BENET CHAUFFAGE SERVICES
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
9 rue Bourgeoise 28230 EPERNON

Tél. 02.37.99.02.95

Port : 06.58.88.80.40

info@benetchauffageservices.fr

Optique de Gallardon

Sandrine Girard
opticien diplomé

10 rue de la Porte de Chartres
28320 Gallardon

TEL: 02 37 28 43 42
fax :02 37 28 43 55
Email : optiquedegallardon28@netcourrier.com

OG Optique de Gallardon

Réduction de 15% sur présentation du Bulletin*
**voir conditions en magasin*

Heures d'ouverture
Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h
le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h
service gratuit de déplacement à domicile
et maison de retraite sur rendez-vous

www.optiquedegallardon.com

restaurant "la table de l'Epaule"
CUISINE TRADITIONNELLE ET PRODUITS FRAIS

18 PLACE DE L'ÉGLISE
28320 GALLARDON

RÉSERVATION :
02 37 31 00 07
contact@restaurant-table-de-lepaule.fr
www.restaurant-table-de-lepaule.fr

Sylvie et Bruno vous reçoivent
du mardi au samedi midi
et du jeudi au samedi soir

Nous vous proposons plat du jour du mardi midi
au vendredi midi et une carte qui change tous les mois

Bruno et Samy vous proposent
une cuisine faite maison
et de saison

BIENVENUE CHEZ NOUS

Associations

Associations écocitoyennes

COL - BAG : COLLECTIF BAILLEAU-ARMENONVILLE GALLARDON

COL-BAG, est un collectif regroupant des habitants de Bailleau-Armenonville et Gallardon. Créé en mai 2015, son objectif principal est de promouvoir la déviation de Gallardon selon un tracé responsable et bienveillant.

Notre volonté est de défendre les intérêts de tous les riverains des communes du Val de Voise, en veillant à la préservation de notre cadre de vie. Nous voulons trouver une solution viable et pérenne pour maîtriser le trafic poids-lourds dans Gallardon et Bailleau-Armenonville, et éradiquer celui des véhicules en transit. Nous veillons à alerter les autorités décisionnaires quant aux risques multiples de désordres et impacts sur nos richesses faunistiques et floristiques. Nous resterons vigilants à ce que toute décision ne vienne pas dégrader nos ressources en eau potable ni aggraver les inondations de plus en plus fréquentes.

Nous souhaitons que soit étudié un tracé propice à l'essor économique régional, soulageant le centre-ville de Gallardon et de Bailleau-Armenonville en desservant intelligemment les zones d'activités, tout en restant garant de la protection de la Vallée de la Voise et de ses affluents, en collaboration avec nos 2 municipalités.

Il nous semble en effet indispensable que la déviation prenne enfin en considération les autres aménagements en projet tels que la Zone à Grande Capacité de Bleury-Saint Symphorien, l'extension de la zone industrielle d'Épernon, l'A154, l'installation de Claas sur la N10 à Ymeray et les autres déviations alentours.

Il est essentiel de prendre la hauteur suffisante pour réfléchir à la gestion des flux routiers, au moins à l'échelle du département si ce n'est à l'échelle de la région Centre, voire départements limitrophes.

Il est en effet à craindre que les aménagements de la N154 en autoroute A154 validés par l'État (délestage de l'axe Espagne Angleterre, qui deviendrait payant) engendrent un accroissement significatif du trafic routier actuel.

Les enjeux à défendre Ensemble, pour préserver la vallée de la Voise du tracé Centre, sont :

- Qualité de nos eaux de consommation afin qu'elles demeurent potables sur le long terme, sans coût additionnel pour les usagers.(gestion des pollutions non seulement liées à la construction des ouvrages, mais aussi au trafic routier)
- Conservation de notre qualité de vie (pollutions atmosphérique, sonore et lumineuse) et de la sécurité des usagers (prévention des accidents avec les automobilistes, cyclistes, piétons, animaux)
- Rester vigilant sur les évolutions de ce dossier au sein du nouveau Conseil Départemental élu le 27 juin 2021
- Être force de propositions auprès des instances décisionnaires pour un tracé le plus vertueux possible.

Consultez notre site :
http://col-bag.jimdo.com

Pour toute question, contactez-nous :
Collectifbag.contact@gmail.com

SAVEURS Fromage

SAVEURS FROMAGE : DU FROMAGE FERMIER 100% FRANÇAIS À VOTRE PORTE

ANNIVERSAIRES, MARIAGES & BAPTÊMES

100% Fermier

64 FBG DE LA BRETONNIÈRE -28320 GALLARDON
TÉL. : 02 19 02 35 62
CONTACT@SAVEURS-FROMAGE.COM
WWW.SAVEURS-FROMAGE.COM
SAVEURSFROMAGE

SYSTECH
ÉLECTRONIQUE

PROTOTYPES & SÉRIES
RÉACTIVITÉ & QUALITÉ

MÉDICAL

DÉFENSE

AÉRONAUTIQUE

INDUSTRIE

TRANSPORT

R&D
CAO
ACHAT COMPOSANTS & PCB
PROTOTYPE - SÉRIE
CÂBLAGE FILAIRE
INTÉGRATION & TEST FONCTIONNEL

SYSTECH
6 ZA de la Croix Saint Mathieu 28320 GALLARDON
www.systech-ste.com – Tél : 02.37.31.40.00

made in France

TAXIS LE ROUX

Toutes distances 7j/7 - 24h/24

02 37 31 40 71
06 12 80 13 55

4 véhicules : 3 de 7 places dont 1 TPMR et 1 berline

Aéroports - Gares
Classe affaire - Hôpitaux
Transport d'enfants - Plis & colis

Véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite

taxi.thierry.le.roux@wanadoo.fr

28320 GALLARDON - YMERAY

ERS MAINE
FAYAT

ZONE INDUSTRIELLE
BP 10004
28140 ORGERES-EN-BEAUCE

TEL. : 02 37 99 74 74

WWW.ERS.FAYAT.COM

Associations

Associations sportive

ADHARA-CENTRE DE YOGA

Pendant les travaux à la salle polyvalente de Gallardon, les cours auront lieu :

- **Le mercredi à 18h30 et 20h au DOJO de Gallardon**
  Cours dispensés par Claire Dessirier-Roussel, enseignante formée à l'Institut français de Yoga (Enseignement de TKV Desikachar).

Ses cours proposent une progression de postures réalisées en relation avec le souffle et la concentration.

- **Le jeudi de 9h30 à 11h, à la salle polyvalente de Bailleau**
  Cours dispensés par Véronique Grauby

Après avoir découvert le yoga en Afrique du Sud auprès d'une élève d'Iyengar et suivi une formation diplômante au « Collège National de Yoga », elle enseigne dans différentes associations depuis plusieurs années.

Son enseignement allie respiration, postures, méditation, concentration.

ADHARA - Centre de Yoga
Mairie de Gallardon 28320
Association loi 1901
Renseignements au 06 09 40 43 82

Associations

LES ARCHERS DE LA TOUR

Créée en 1987, l'association « Les Archers de la Tour » est un club de Tir à l'arc affilié à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc).

Elle permet la pratique du tir à l'arc, de 10 à 30 mètres en intérieur dans la salle des sports de Gallardon et de 15 à 70 mètres en extérieur sur son pas de tir à proximité de la salle des sports.

Notre club est plus particulièrement axé sur le loisirs mais nous pouvons faire progresser les archers vers la compétition.

Les différentes disciplines que nous pratiquons : FITA, salle et 3D avec tous types d'arc (classique, poulie, longbow, barebow, ou autres plus exotiques... (possibilité pour la sarbacane en salle).

Nous mettons à la disposition des adhérents, trente-cinq arcs d'initiation, de tailles et de puissances variées, ainsi que tout le petit matériel nécessaire.

Nous pouvons conseiller les archers qui souhaitent acquérir leur propre matériel.

L'entraînement a lieu le mercredi soir de 20h00 à 22h00 et le samedi matin de 08h30 à 11h00.

L'initiation et l'encadrement sont assurés bénévolement, par des membres du club.

Aucune assiduité n'est imposée, l'archer est libre d'utiliser partiellement ou non, ces créneaux.

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE VAL DE VOISE

L'Association Sportive du collège accueille chaque année une centaine de licenciés avec autant de filles que de garçons. Elle se déroule tous les mercredis de 13h à 16h au gymnase de Gallardon.

Les activités proposées sont nombreuses : le football, le futsal, le basket, le handball, le badminton, le tennis de table, le cirque, l'acrosport, la gymnastique, la danse ainsi que les activités athlétiques comme les cross en hiver et les courses, sauts, lancers au printemps. Pour clôturer chaque année sportive, une sortie est organisée avec différentes activités comme l'escalade, le biathlon, la patinoire ou la piscine.

Notre association est toujours fortement représentée lors des compétitions officielles de l'UNSS et l'ambiance y est très conviviale. Nous avons des sportifs certifiés jeunes officiels ainsi que des qualifiés aux championnats départementaux chaque année. Nous participons également aux championnats académiques en athlétisme estival et en cross.

Une rencontre artistique (danse, gymnastique, hip-hop, zumba) est également organisée tous les ans.

Notre objectif est d'amener le plus grand nombre à pratiquer une activité physique et sportive dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités, alors n'hésitez plus, si vous êtes collégiens, venez vous inscrire auprès des professeurs d'EPS : une autorisation parentale et une cotisation de 28 euros suffisent pour l'année scolaire !!!

LA PLUME DE GALLARDON

En plus de pouvoir nous réunir sportivement lors des séances du mardi (de 17h à19h), du samedi (de 11h à 13h) et du dimanche (de 14h à 18h) (sauf si compétitions sportives organisées par un autre club sportif), nous organisations des soirées à thèmes alliant le badminton et l'amusement finissant par un buffet afin de pouvoir encore mieux se retrouver, nous connaitre et jouer ensemble.

« La Plume de Gallardon – LPG28 » permet, à tous ses membres, une pratique du badminton « loisir » dans la convivialité et l'esprit familial (adultes, ados, enfants) pour partager à chaque séance un moment de sport, de détente et d'émotions.

AMICALE GALLARDON BASKET

Après deux années bien perturbées, enfin la reprise à une pratique « normale » semble effective pour cette saison 2021/2022.

Convivialité et sportivité sont deux critères que vous rencontrerez au sein de l'Amicale Gallardon Basket. Ce club, fort de ses licenciés, son encadrement, des moyens mis à sa disposition, vous offre la possibilité de pratiquer le Basket Ball, de 6 à 77 ans (voir plus !!) et ce, quel que soit votre niveau. Les plus jeunes (Baby/Mini poussins) découvrent les rudiments du basket autour d'activités ludiques et de manifestations collectives du département (Carnaval, fête de noël, panier d'or…). Ensuite des catégories Poussins à Séniors, chaque licencié trouve au sein du club l'encadrement et le niveau de compétition nécessaire à sa constante progression. Et pour les adultes souhaitant courir en découvrant le basket, la section Loisirs leur tend les bras. Un club aussi présent dans la vie de la commune, grâce à ses bénévoles et l'organisation de manifestations tel que le Marché de Noël, le forum des associations, vide grenier de la Saint Fiacre … et qui maintient une convivialité reconnue avec des animations en interne tel que déplacement à un match Pro, fête de fin d'année où parents et enfants se retrouvent sur le terrain et autour de la table, café et gouters offerts sur les matchs à la maison ….etc. Si vous souhaitez nous rejoindre, venez nous rencontrer aux entrainements au gymnase de Gallardon (horaires et renseignements sur notre site internet http://www.egebasket.fr/accueil.html) A vous de jouer….

Associations

LE JUDO CLUB DE GALLARDON

Depuis sa création le 12 novembre 1993, le Judo Club de Gallardon offre à ses adhérents la possibilité de pratiquer leur sport dans le respect des valeurs intrinsèques du judo en véhiculant également ses propres références qui sont l'ouverture, l'accueil et la formation des plus jeunes, sans aucune distinction. Les pratiquants du Judo Club sont de tous âges et de tous niveaux. Chacun peut ainsi aborder le sport avec ses objectifs propres. Le Jujitsu Self Défense est l'une de ces facettes, populaire auprès de la gente féminine.

Selon les catégories de judokas, les cours de Judo sont pratiqués 2 fois par semaine, le soir, en plus du Jujitsu le samedi matin.

Sous l'impulsion de ses différents présidents, le club a grandi, arrivant à 75 adhérents en 2021 dont la majorité a moins de 16 ans. Nous n'avons aucun doute sur la progression du nombre de membres dans le futur, notamment grâce à la création d'une section Taïso – Sport Santé qui ouvrira tout prochainement.

Avant la COVID, nous organisions chaque année des animations et stages, ainsi que notre tournoi annuel qui était devenu l'un des plus grands tournois du département avec ses 500 participants en 2017.

Enfin, d'un point de vu extra-sportif, le Judo Club de Gallardon met en place plusieurs événements tels que le goûter de Noël, la production du calendrier du club, des sorties ou encore sa fête du club en fin de saison.

Alors, enfliez le kimono et venez nous rejoindre !

www.judo-gallardon.fr - 06 61 80 91 55

TAÏSO - SPORT SANTÉ

Cours animé par Anthony Fleury, professeur au sein du Club de Judo de Gallardon, agréé Sport Santé sur prescription médicale, en lien avec la Maison Sport Santé d'Eure et Loir (MSS-28), le soutien de l'Agence Nationale du Sport, et Le Comité National Olympique et Sportif Français.

Le Sport Santé est une discipline qui enseigne la pratique d'activités physiques et contribue au maintien de la santé chez des personnes soit saines, soit vivant avec une maladie chronique non transmissible (dans ce cas Sport Santé sur Prescription Médicale) en vue d'améliorer leur état de santé et de prévenir l'aggravation et/ou la récidive de ces maladies chroniques (prévention tertiaire). Cet enseignement, particulièrement délicat avec des personnes malades, est l'objet de la formation spécifique suivie par notre Professeur de Judo à Gallardon.

Le Taïso, pratique de détente et renforcement musculaire sur les bases du Judo, est particulièrement adapté, notamment avec du travail sur les postures, la mobilité ou encore la prévention de la chute.

Ce cours est proposé au Dojo de Gallardon en semaine.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Judo Club de Gallardon.

GALLARDON
Y
M

GALLARDON GYM

La gymnastique est présente à GALLARDON depuis 38 ans et permet aux jeunes filles d'exercer leurs talents au sein de GALLARDON GYM. Notre association, affiliée à la Fédération Française de Gymnastique depuis ses débuts assure un encadrement de qualité au travers de ses entraîneurs diplômés et bénévoles.

La gymnastique sur agrès se tient au gymnase tous les lundis et vendredis de 17h00 à 20h00.

- La gymnastique compétitive a permis à nos jeunes gymnastes de se confronter à leurs homologues des autres clubs du département et même de la région.
- La gymnastique de loisirs permet par ailleurs aux jeunes filles de pratiquer un sport pour le bien être sans avoir à réaliser des exercices imposés.

La « Baby Gym » se déroule à la salle du Dojo tous les mercredis de 17h00 à 18h00. Elle permet de développer la motricité, l'équilibre, la vie en groupe et accueille les filles et garçons à partir de 3 ans qui réalisent des circuits adaptés avec du matériel spécifique et homologué.

La Gymnastique d'Entretien pour adultes se déroule à la salle du Dojo tous les mercredis de 19h00 à 20h00. Elle regroupe les activités pratiquées par des personnes dont la 1ère motivation est de s'accorder un moment de détente pour soi (bien-être / santé / dépense physique / soigner son apparence / détente / convivialité / etc...). Ces activités rencontrent beaucoup de succès grâce à du matériel spécifique, une ambiance conviviale et des exercices adaptés aux caractéristiques physiques de chaque participant.

La saison 2020/2021 comptait 55 licenciés qui hélas n'ont pu pratiquer la gymnastique que pendant trois mois en raison de la COVID 19. Même si des mesures de compensation financière ont été mises en place, nous espérons fortement reprendre une activité gymnique normale pour la saison 2021/2022.

Monique Lapeyre et son équipe

LA PÉTANQUE GALLARDONNAISE

La pétanque Gallardonnaise a vu son nombre de licenciés divisé par 2 compte tenu des restrictions sanitaires. Avec 28 licenciés la saison passée, la crise sanitaire n'a pas permis le maintien des concours. Notre équipe de séniors a toutefois réalisé un très bel exploit en se classant 1ère du Championnat des Clubs. Ils joueront la prochaine saison en 1ère division.

Thierry LEDUC a souhaité démissionné de son mandat de Président après avoir assuré cette responsabilité durant 7 ans. Vincent GRANDJEAN a été nommé nouveau Président du Club de la Pétanque Gallardonnaise lors de l'AG de novembre 2021.

La pétanque reste une activité sportive, conviviale et ouverte à tous, de 7 à 99 ans. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez plus, vous serez les bienvenus ! 3 demies-journées de portes ouvertes se tiendront le samedi au mois de janvier 2022 pour s'inscrire.

Contact : Sophie GRANDJEAN, Secrétaire (so.grandjean@sfr.fr) – Vincent GRANDJEAN, Président : 06.09.04.76.60

Associations

QI GONG ET MIEUX VIVRE À GALLARDON

Créée fin 2011, l'association « Voie du bien être » va entamer sa dixième année en proposant des séances de Qi Gong les dimanche matin et après-midi au dojo de Gallardon. L'objet de l'association « La voie du bien-être » est de favoriser, développer et promouvoir le bien-être par la pratique du Qi Gong et des arts énergétiques.

« Une Alternance de relaxation, de renforcement musculaire et d'entretien de l'équilibre émotionnel »

Le Qi Gong est une pratique qui consiste à entraîner le Qi (l'énergie vitale), c'est-à-dire le mobiliser, le renforcer, l'accroître et le faire circuler harmonieusement dans le corps et l'esprit. Il améliore la santé et la forme.

Il s'appuie sur des concepts fondamentaux de la Médecine Traditionnelle Chinoise comme les méridiens ou la notion de Yin Yang.

Les cours sont animés par Philippe Renou, diplômé en Qi Gong thérapeutique à l'école Ling Gui et moniteur fédéral de la FAEMC.

Alors que le Qi Gong ne nécessite pas de mémorisation de longs enchainements, l'enseignant donne des clés pour permettre une pratique dans la vie de tous les jours. Ainsi les participants apprécient les bienfaits rapides en séance comme au quotidien.

Chacun pratique selon ses propres capacités physiques sans esprit de compétition ou de comparaison. De l'entretien de la forme physique, à la réparation des méfaits du stress en passant pas un entrainement de l'esprit, au dire de tous, le Qi Gong améliore sa qualité de vie.

L'association propose en complément des cours en présence un PAC Qi gong intégrant l'accès à des vidéos et documents en ligne ainsi qu'un cours en visio (via internet) pour une pratique régulière et complète.

Informations disponibles sur internet :
www.voiedubienetre.fr
Téléphone : 06 24 56 92 55
email : voiedubienetre@gmail.com

SORRISO NA RODA

Entrez dans la ronde....

L'association de Capoeira Sorriso Na Roda enseigne la pratique de la Capoeira pour tous les âges, enfants, jeunes adultes, adultes et cours ponctuels pour les seniors.

Les enfants s'initient à un art martial de manière ludiques, grâce à des jeux revisités, il découvre l'univers de la capoeira, que ce soit des mouvements, des chants ou des instruments de musique.

Cette année nous ouvrons des cours ponctuels pour les personnes âgées de plus de 50 ans qui souhaitent pratiquer ou reprendre une activité sportive. Les cours sont adaptés aux organismes et aux articulations.

Pratiquer régulièrement, la capoeira permet d'améliorer les réflexes, la vitesse, l'agilité et de renforcer la totalité de la masse musculaire.

Art martial, musique, partage, tout le monde y trouve sa place à tout âge. Vous serez accueillis dans une atmosphère de partage et de bienveillance où chacun(e) peut progresser à son rythme et selon sa motivation.

GALLARDON TAEKWONDO CLUB

Le Taekwondo est un art martial coréen existant depuis plus de 20 siècles introduit en France depuis 1969.

« Tae » veut dire le pied, « Kwon » veut dire le poing, « Do » signifie la voie, l'esprit ou le chemin.

Le Taekwondo développe la souplesse et la maîtrise de la gestuelle. Cette discipline sollicite les qualités de concentration, d'attention et de persévérance.

Le Taekwondo peut être pratiqué comme sport d'entretien, de loisirs ou de compétition, le pratiquant travaille avec un rythme et une intensité fonction de ces capacités : la souplesse, la force et le tonus musculaire (sans appareils particuliers) ainsi que l'endurance et la résistance cardiovasculaire.

Le club de Gallardon compte 3 professeurs, dont un 5ème DAN, et de nombreux licenciés, dont 50% de pratiquantes. Présent sur les compétitions locales, régionales et nationales, les récompenses et médailles sont nombreuses.

Nous proposons également le Body Taekwondo. Cocktail de musique, de fitness, de stretching et de Taekwondo, le Body Taekwondo est une activité qui permet de libérer son énergie de par le rythme musical et les techniques imposées, de maintenir une forme physique par le travail cardio et le renforcement musculaire, et de travailler dans une ambiance conviviale et motivante générée par la musique, les chorégraphies en groupe, et le relationnel avec le professeur. Le Body Taekwondo s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes et peut être pratiqué à tout âge, quelle que soit sa condition physique

Les cours sont répartis comme suit :

- **P'tit Poum (5 à 7 ans)** : Vendredi 17h45 à 18h45
- **Cours 1 (7 à 11 ans) :** Mardi Vendredi 17h45 à 18h45
- **Cours 2 (11 à 14 ans)** : Mardi Vendredi 18h45 à 19h45
- **Cours 3 (14 ans et plus)** : Mardi Vendredi 19h45 à 21h15
- **Body Taekwondo (14 ans et plus)** : Lundi de 20h00 à 21h00

Plus d'infos sur www. http://taekwondo.gallardon.free.fr, par mail tkdgallardon@free.fr ou au 02.37.31.53.78.

AMICALE DE GALLARDON TENNIS

Des cours pour enfants et adultes sont dispensés le jeudi soir dans le gymnase par un professeur diplômé.

Des championnats sont organisés par l'intermédiaire du Comité Tennis d'Eure et Loir.

Il y a 3 terrains extérieurs, ces terrains sont accessibles via une licence obligatoire.

Vous pouvez contacter l'association par mail ou tél (voir coordonnées sur le site de la Mairie)

Associations

Associations diverses

**COMITÉ F.N.A.C.A.
DE GALLARDON**

Fédération Nationale d'Anciens Combattants d'Algérie Maroc et Tunisie

Chers Amis Adhérents(es)
Chers Amis Gallardonnais (ses)

2020 – 2021 deux années que notre comité FNACA, comme l'ensemble des Associations, prive les Amis de nos rencontres amicales et officielles.

Pour raison sanitaire, en comité réduit, nous avons été présents à chaque date commémorative, accompagnés de notre porte-drapeau.

« L'espoir fait vivre » et l'ensemble du bureau ne vous oublie pas.

En espérant que le plus vite possible nous pourrons de nouveau nous rencontrer pour échanger nos souvenirs et souhaiter qu'ensemble nous puissions dès que possible, reprendre nos activités participatives à la vie de notre commune de Gallardon, sans oublier les autres communes.

Pour le Bureau : le président J.BELLET

L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme des Portes Eureliennes d'Ile de France assure la promotion et le développement touristique des 39 communes du territoire de la communauté de Communes des Portes Eureliennes IDF à l'échelle départementale, régionale mais aussi nationale via la promotion de vélo routes de grande envergure comme la Véloscénie, Paris / Mont St Michel.

Géré sous forme associative, l'Office de Tourisme répond aux missions que lui a confié sa collectivité de tutelle : la communauté de communes des Portes Eureliennes d'Ile de France.

L'accueil et l'information touristique sont assurés en partenariat avec des structures bénévoles ou communales à Auneau, Gallardon, Epernon et Nogent le Roi. L'équipe apporte également son professionnalisme en matière de communication, gestion des réseaux sociaux, d'animation et manifestation à l'échelle du territoire. Nous proposons aux professionnels du Tourisme, propriétaires, gérants de chambres d'hôtes, meublés de Tourisme, hôtels et campings, restaurateurs, gérants et bénévoles des sites de visites de les accompagner dans leur activité en leur proposant réunions de rencontres, ateliers d'anglais spécifiques pour les prestataires de l'hébergement, ateliers numériques. Enfin la commercialisation est une autre de nos missions, concevoir et commercialiser des circuits et séjours « clé en main « intégrant le patrimoine et les richesses locales (visites guidées de sites, produits locaux, artisanats, hébergement ...)

Avec la proximité de la région parisienne, nous nous positionnons clairement sur le créneau du Tourisme de proximité et Tourisme de campagne en plein essor aujourd'hui.

Ville de Gallardon

Forum des Associations 2022

Espace Sportif Gymnase-Dojo-Stade
Chemin de Paris

Renseignement auprès de la Mairie : 02.37.31.40.72

«Ville de Gallardon»

Prochaine édition 3 septembre 2022

Expression libre

Revivre Gallardon Ensemble

Après un second Noël au sein du conseil municipal nous continuons à pousser les différents sujets pour lesquels vous nous avez élus : quelques batailles en cours sur le front de la sécurité au sein de notre ville, la revitalisation de notre centre, la désertification médicale

Dans notre hotte, nous oeuvrons sans relâche à mettre en place une démocratie participative....

Revivre Gallardon Ensemble reste à votre écoute et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Gallardon Autrement

Le début d'année est propice aux vœux, alors pour 2022 souhaitons nous collectivement :

Un centre-ville apaisé, sans incivilités où il fera bon se promener, une commune avec des trottoirs entretenus où l'on ne risquera plus de marcher sur des masques ou glisser sur une déjection canine.

L'installation de nouveaux médecins nous permettant d'obtenir un rendez-vous médical dans un délai raisonnable.

Que les atouts de notre patrimoine soient enfin mis en valeur et les moments festifs relancés.

La mise en place d'un espace de partage, un tiers lieu, permettant les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisant la créativité et les projets collectifs.

Un Maire enfin résolu à engager la commune dans la transition énergétique et les mobilités douces, à l'écoute des habitants de la commune et de son conseil municipal.

Si malgré nos vœux pour notre ville, nos espoirs ne se réalisent pas, nous pousserons encore et toujours notre maire actuel à faire au moins de toutes petites choses et veillerons à lui rappeler d'écouter ses habitants...

Excellente année à tous.

Un Avenir pour Gallardon

Fin d'année ou début d'année peu importe l'époque, la volonté de donner le meilleur de nous – mêmes nous anime pour que chaque jour notre programme de travail fasse un pas en avant. Avançons ensemble... 2022 verra la réouverture de notre salle polyvalente pour le plaisir de tous et ce, après des travaux de grande ampleur. Ce lieu incontournable d'animation et de convivialité est impatient d'accueillir des festivités dignes de Gallardon. Nous sommes particulièrement attachés au bien vivre ensemble à Gallardon et travaillons avec réflexion et apaisement pour affiner un équilibre de vie dans notre localité où chacun se reconnaisse. Améliorer continuellement la circulation et cohabiter au mieux avec nos « 4 roues » est un de nos dossiers prioritaires La santé de tous est un de nos ambitieux projets, nous mobilisons toute notre énergie pour le faire aboutir ; Gallardon aura sa Maison de Santé Pluridisciplinaire Avenir et Jeunesse vont de pair. Nos projets d'équipements sportifs « en accès libre » vont se concrétiser afin de répondre à une certaine demande. Chacun travaille pour accompagner mieux notre jeunesse. La réflexion sur le numérique se poursuit en associant efficacité, confort et modernité. Toujours dans la continuité de notre programme, nous restons attentifs et actifs pour valoriser l'environnement dans le respect de la biodiversité et des impératifs écologiques Les commissions se réunissent en fonction de la demande et de l'évolution des projets toujours dans un souci d'efficacité optimale. Forts de cette dynamique et d'une volonté commune de la majorité, « Un avenir pour Gallardon » vous accompagne pour que chaque jour soit meilleur.

Vivez l'expertise comptable autrement

ASTRE·EDA
ASTRE FIDUCIAIRE DE L'OUEST

Création • Reprise • Transmission
Pilotage • Juridique • Conseil

02 37 31 40 70
www.astre-eda.fr

Paris • Dreux • Gallardon • Rouen • Val-de-Reuil • Épône

A.2.L.2
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Amiante / DTA - Certification de surface - Plomb
Assainissement - DPE - Électricité - Gaz - ERNMT

Diagnostics pour ventes et locations
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Diagnostics avant travaux et démolitions
PROFESSIONNELS ET COLLECTIVIÉS

M. Cédric LE BORGUE

Téléphone : 06 38 62 70 93
E-mail : A.2.L.2@hotmail.fr
Site : www.a2l2.fr

2bis rue du Chemin Vert
28210 NOGENT-LE-ROI

PFG
SERVICES FUNÉRAIRES

Pompes Funèbres
Marbrerie
Articles Funéraires
Contrats Obsèques

A votre écoute et à votre service

02.37.31.01.48

Agence de Gallardon :
19 Place de l'Eglise, 28320 Gallardon

Agence de Maintenon :
88 Blvd Carnot, 28130 Maintenon

Agence d'Auneau :
16 Rue Hellé Nice, 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

HYPER U Hanches-Epernon

Avec votre magasin U, tout est plus proche de vous

U DRIVE coursesu.com

TOUTES VOS COURSES DU QUOTIDIEN

AU MEME PRIX QU'EN MAGASIN**

** hors offres promotionnelles magasin et frais eventuels de livraison. Voir conditions sur le site www.courseu.com

RETROUVEZ-AUSSI :

U BILLETTERIE SPECTACLES — U CULTURE.fr — FLEURISTE DU LOREAU

U location — U PHOTO NUMÉRIQUE — U PARAPHARMACIE

Du Lundi au samedi 8h30 à 20h30 / 21h le vendredi soir / le dimanche de 8h30 à 12h30

CENTRE COMMERCIAL LE LOREAU
ROUTE DE GALLARDON - 28130 HANCHES - TÉL : 02 37 18 28 60

REJOIGNEZ-NOUS :
WWW.FACEBOOK.COM/HYPERUHANCHES